

Analyse de l'Économie des Ménages (Household Economy Analysis)



« Zone centrale de cultures de rente »
Population autochtone
Populations allochtone et allogène

District des Montagnes
Côte d'Ivoire

Nora LECUMBERRI, FEG Consulting

mars 2013

INFORMATIONS LEGALES

Déclaration concernant les droits d'auteur

© Action contre la Faim - France

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source, sauf spécification contraire. Si la reproduction ou l'utilisation de données textuelles et multimédias (son, images, logiciels, etc.) sont soumises à autorisation préalable, cette autorisation annulera l'autorisation générale susmentionnée et indiquera clairement les éventuelles restrictions d'utilisation.

Clause de non-responsabilité

Le présent document vise à promouvoir l'accès du public aux informations relatives à ses initiatives et aux politiques d'Action contre la Faim en général. Notre objectif est de diffuser des informations exactes et à jour à la date de création. Nous nous efforcerons de corriger les erreurs qui nous seront signalées. Toutefois, ACF n'assume aucune responsabilité quant aux informations que contient le présent document.

Ces informations :

- Sont exclusivement de nature générale et ne visent pas la situation particulière d'une personne physique ou morale;
- Ne sont pas nécessairement complètes, exhaustives, exactes ou à jour;
- Renvoient parfois à des documents ou sites extérieurs sur lesquels ACF n'a aucun contrôle et pour lesquels ACF décline toute responsabilité;
- Ne constituent pas de manière exhaustive un avis juridique.

La présente clause de non-responsabilité n'a pas pour but de limiter la responsabilité d'ACF de manière contraire aux exigences posées dans les législations nationales applicables ou d'exclure sa responsabilité dans les cas où elle ne peut l'être en vertu des dites législations.

Table de matières

1. INTRODUCTION.....	3
2. LA METHODOLOGIE HEA	4
Le cadre de référence : l'approche HEA	4
L'année de référence	5
Le zonage	5
Sélection des villages	6
Le travail de terrain	7
La saisie des données et l'analyse	8
3. RESULTATS.....	9
I. Zone 2a: Zone centrale de cultures de rente – population autochtone.....	10
Introduction	10
L'accès au marché.....	11
Le calendrier saisonnier.....	12
Le découpage des groupes socio-économiques	13
Sources de nourriture	15
Sources de revenus.....	17
Postes de dépenses	19
II. Zone 2b: Zone centrale de cultures de rente – population allogène et allochtone	22
Introduction	22
L'accès au marché.....	23
Le calendrier saisonnier.....	23
Le découpage des groupes socio-économiques	24
Sources de nourriture	26
Sources de revenus.....	29
Postes de dépenses	31
III. Conclusions.....	34
4. LES CHOCS ET LES MECANISMES D'ADAPTATION	35
Les chocs.....	35
Mécanismes d'adaptiation	36
5. APPUI AU SUIVI (MONITORING)	37
Quantification des seuils (méthodologie)	37
Seuils observés	39
Paramètres de suivi	41
Annexe 1 : Villages ciblés par zone de moyens d'existence	i
Annexe 2 : Questionnaires HEA.....	ii

1. INTRODUCTION

Les deux profils des moyens d'existence qui suivent complètent l'exercice d'analyse des zones de moyens d'existence de la région Ouest débutée en février 2012 par ACF International avec la création des deux premiers profils pour la région. Ainsi, il existe aujourd'hui un profil pour quatre zones de moyens d'existence de la Région des Montagnes (voir la carte de zonage sur la page 4) :

- La zone 1 : zone occidentale riz et cacao (réalisé en mars 2012)
- La zone 4 : zone de cultures de rente, vivrier et bas fond (réalisé en mars 2012)
- La zone 2a : zone centrale de cultures de rente - population autochtones
- La zone 2b : zone centrale de cultures de rente - population allogène et allochtone

Dans une perspective de renforcement des capacités locales, cette deuxième étude HEA a été menée conjointement avec d'autres partenaires SAME présents dans la zone. Nous tenions à remercier les partenaires pour l'affectation du personnel à cet exercice ainsi que les participants eux-mêmes pour leur dévouement et l'énergie accordée à l'étude tout au long du processus.

Equipes

Adama TRAORE (Care International)

Charles DRO GOMAH (ACF International)

Laurent ZOH (ACF International)

Antoine GUE SINDE (ACF International)

Sévérin ZEGBE DOUA (International Rescue Committee)

Ismaël Kouassi SANGARE (Caritas)

Obrou Jérémie BOHUI (Ministère de l'Agriculture)

Fernand TIA (ADR)

Belvestre DJE YAO (Ministère de l'Agriculture)

Léopold GLE TIA (Ministère de l'Agriculture)

Traducteurs

Patricia FAHE

Honorat OUESSE KPEHA

Team leaders

Brice ASSOUAN (Ministère de l'Agriculture)

Marie Victoire DE FOUCAULD (ACF International)

Nora LECUMBERRI (FEG Consulting)

2. LA METHODOLOGIE HEA

Le cadre de référence : l'approche HEA

La HEA (Household Economy Analysis¹) - en français l'Analyse de l'Economie des Ménages (AEM) - est une forme d'analyse des moyens d'existence qui utilise comme référence l'accès à une quantité suffisante en nourriture. À ce titre, elle a souvent été utilisée en rapport avec des problèmes de sécurité alimentaire. Mais la HEA offre de fait une analyse plus complète de l'économie des ménages car son cadre d'analyse repose sur trois types d'informations clés :

- où et comment les ménages obtiennent leur nourriture ;
- les sources et les montants de revenus en argent liquide des ménages ;
- la proportion des différentes dépenses des ménages ;

Cet outil est utilisé pour mieux comprendre la sécurité alimentaire et la « protection » des moyens d'existence. Les ménages en milieu rural sont aujourd'hui fortement engagés au sein d'une économie monétaire, base de leurs moyens d'existence ; ils reposent donc en partie sur le marché pour l'accès à la nourriture et à d'autres biens de première nécessité. Dans l'ensemble, la protection des moyens d'existence et la sécurité alimentaire sont si intimement liées qu'elles ne peuvent guère se distinguer.

La HEA est un cadre analytique qui collecte des informations sur les moyens d'existence dans le but, notamment, de prédire la façon dont ils seront affectés par un choc particulier. Dans l'analyse HEA, les populations dites « vulnérables » sont considérées comme telles après avoir déterminé leur niveau de vulnérabilité à un aléa spécifique. En effet, le risque du développement d'une crise est généralement le résultat de la relation entre les aléas et la vulnérabilité d'une population à ce choc (ce qui inclut leur capacité d'adaptation).

Comprendre comment et pourquoi ces ménages sont affectés par les chocs est essentiel afin d'élaborer des réponses appropriées qui cherchent à atténuer la vulnérabilité des ménages à des risques spécifiques, à la fois sur le court, moyen et long terme. Les paramètres de suivi peuvent être utilisés en complément de la base de données pour une analyse continue de la situation et des besoins.

Un atout supplémentaire de l'analyse HEA est que les données sur les moyens d'existence sont considérées par « groupe socio-économique ». La catégorisation socio-économique (ménages très pauvres, pauvres, moyens et plus aisés) ainsi que les caractéristiques de chaque groupe sont définies par la population elle-même (représentée par les informateurs clés). Une analyse par catégorie socio-économique est nécessaire pour mieux comprendre les différences entre les ménages au sein d'un même village, et pouvoir ainsi établir une distinction dans les vulnérabilités et les mécanismes d'adaptation entre les groupes.

Les produits finaux d'une analyse HEA, la base de données et le profil qui l'accompagne, présentent les différents moyens d'accès à la nourriture et aux revenus auxquels les populations ont recours pour survivre et pour maintenir leurs moyens d'existence. Ils fournissent également des informations sur le calendrier des principales activités économiques et les tendances des prix, permettant une meilleure compréhension des fluctuations saisonnières dans l'économie des ménages. Les données sont collectées pour « l'année de référence » ou année « type ».

¹ Le manuel complet sur la HEA est disponible sur www.foodeconomy.com

L'année de référence

Les données collectées sur le terrain se limitent aux douze mois d'une année de consommation. La base temporelle de l'étude est une année de consommation (qui commence avec le principal mois de récolte) plutôt qu'une année de production agricole (qui commencerait avec la préparation de la terre) car c'est le dénouement des récoltes qui déterminera la participation des ménages aux différentes activités économiques afin de couvrir ses besoins alimentaires et autres pour l'année.

L'année de référence pour la présente enquête est l'année qui s'étend d'octobre 2009 à septembre 2010. L'année de référence correspond à l'année la plus récente qui puisse être considérée comme étant relativement «normale», c'est-à-dire, sans choc, sans conflit et avec des niveaux de production moyens.

Bien que l'année de référence choisie soit assez lointaine, la capacité de la population à se rappeler des informations pour 2009/10 est forte car elle se base sur une conception « avant/après crise » qui aide le rappel des données telles que les prix au marché ou les quantités récoltées. Tout au long des entretiens avec les groupes de discussion, les enquêteurs ont bien pris soin de rappeler le cadre temporel de l'analyse aux participants.

Le zonage

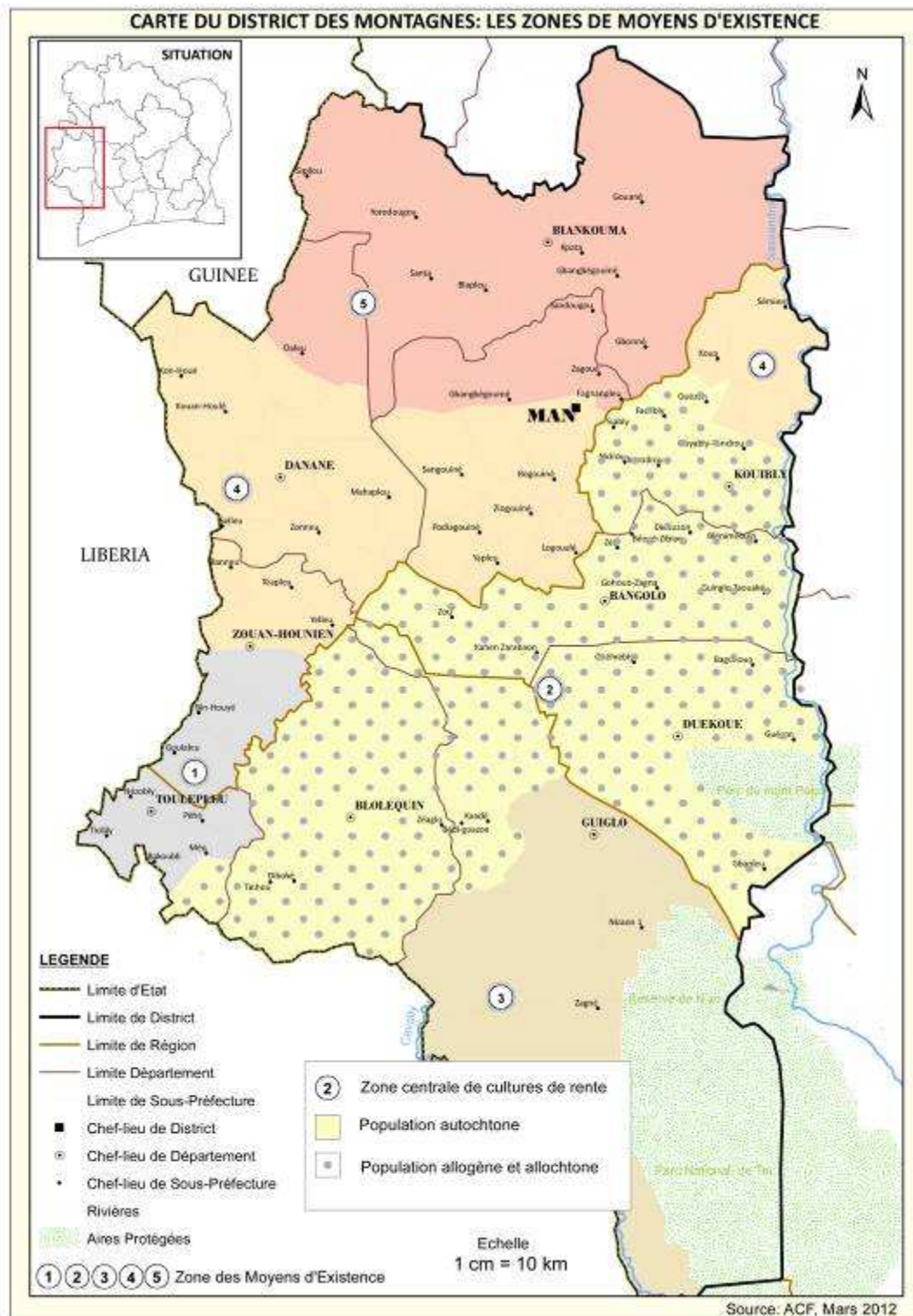
La première étape dans une enquête HEA est de diviser la région à étudier en zones de moyens d'existence distinctes. Le zonage des moyens d'existence tient compte, entre autres, des particularités géographiques, agro-écologiques et de l'accès au marché. Les ménages au sein d'une même zone de moyens d'existence sont généralement engagés dans des activités économiques similaires et sont susceptibles d'être affectés par les mêmes aléas.

Le découpage du District des Montagnes s'est fait lors d'un atelier régional tenu en février 2012 à Man en présence de nombreux acteurs SAME : le Ministère de l'Agriculture, ANADER, FAO, PAM, et différentes ONG actives dans la zone (SC-UK, IRC, NRC et ACF). Cinq zones ont été identifiées, comme représenté sur la carte ci-dessous. Postérieurement la zone numéro 2, la « zone centrale de cultures de rente », a été divisée en deux sous-zones en raison des grandes différences dans les moyens d'existence des différentes communautés y étant installées. La zone 2 fait l'objet de la présente étude, qui se divise en :

- Zone centrale de cultures de rente - population autochtone
- Zone centrale de cultures de rente - population allogène et allochtone

Les termes « autochtones », « allochtones » et « algènes » sont utilisés tout au long de ce document pour indiquer respectivement des personnes originaires de la zone, des personnes originaires d'une autre région du pays et des personnes ayant migrées des pays voisins.

Carte 1 : Les zones des moyens d'existence du District des Montagnes



Sélection des villages

Une fois les zones des moyens d'existence identifiées, les données de base de la HEA sont recueillies sur le terrain dans les villages sélectionnés lors d'un échantillonnage « raisonné ». L'utilisation d'un tel échantillonnage tient tout d'abord compte de la contrainte de temps tout en permettant d'obtenir une représentativité satisfaisante en dépit de la taille réduite de l'échantillon, limité à huit villages « typiques » par zone. Par village « typique » on entend un village qui a des caractéristiques représentatives de la zone à étudier, en ce qui concerne les

moyens et les modes de production et l'accès au marché. Par exemple, un village qui héberge un marché hebdomadaire ne serait pas représentatif de la zone car la majorité des villages n'ont pas des marchés hebdomadaires. De la même façon, un village dont les habitants possèdent des grandes superficies de bas-fonds aménagés (par l'Etat, une ONG ou autres) serait également exclu de l'échantillon.

Ainsi le choix des villages pour l'enquête se base sur la connaissance préalable de la zone des équipes. Les descriptions de zones des moyens d'existence rédigées lors de l'atelier de zonage sont utilisées pour énumérer les caractéristiques clés des villages à choisir.

L'annexe 1 présente la sélection finale des seize villages pour l'enquête ainsi que des cartes indiquant leur emplacement. Pour les villages sélectionnés pour représenter la sous-zone autochtone mais qui contenaient une forte population mixte (autochtones, allochtones et allogènes), la collecte des données s'est concentrée sur la population autochtone (majoritaire), sans pour autant exclure les autres communautés de l'exercice. La deuxième équipe a procédé de la même façon dans les campements.

Le travail de terrain

L'enquête a débuté avec une formation HEA de six jours tenue à Man. Le travail sur le terrain s'est déroulé du 19 au 30 novembre 2012, interrompu par une journée d'analyse intérimaire à mi-parcours et suivi d'une séance d'analyse de données sur six jours (trois jours par équipe), également tenue à Man.

Le travail sur le terrain a été réalisé par deux équipes travaillant en parallèle chacune recueillant des données pour une seule zone de moyens d'existence. Chaque équipe était dirigée par un superviseur chargé d'assurer la qualité de la collecte des données, la triangulation des résultats et la logique d'ensemble des informations recueillies.

Les huit villages cibles (par zone) ont été visités deux fois par la même équipe. Une première fois afin d'établir le contact avec la chefferie du village et pour avoir un premier aperçu sur l'économie villageoise. Les premiers groupes de discussion (*focus groups*) étaient formés des informateurs clés de la communauté (entre 8 et 12 personnes ayant une très bonne connaissance de la vie économique du village). Ces entretiens ont porté sur la production agricole et animale, la saisonnalité, la performance agricole des dernières années (pour mieux comprendre l'année de référence et le contexte propre à chaque village) et les risques pour les moyens d'existence.

La deuxième étape a été de classer les ménages par niveaux de richesse en utilisant des critères locaux afin de définir les groupes socio-économiques et d'estimer le nombre de ménages dans chacun de ces groupes. Les équipes ont demandé aux participants de séparer les ménages selon leur catégorie socio-économique : il est important de former des groupes homogènes afin d'obtenir des informations aussi représentatives que possible des différences au sein d'une population en fonction de leur richesse. Normalement les analyses HEA en zones rurales utilisent quatre à six groupes de richesse, car un nombre inférieur est susceptible d'ignorer des variations importantes dans l'accès à la nourriture et/ou aux revenus. Ainsi, il est important de pouvoir distinguer les « pauvres » des « très pauvres », de même que les ménages à revenus « moyens » des ménages « plus aisés ». Pour les deux zones de ces présentes études, quatre groupes ont été formés.

Pendant la deuxième journée passée avec la communauté, les discussions se sont déroulées avec six à huit personnes appartenant à des ménages représentatifs de chaque groupe socio-économique ; il avait été explicité que chaque groupe devait être composé d'hommes et de femmes, celles-ci étant plus à même de pouvoir fournir certaines informations (les achats de nourriture notamment). Ces entretiens durèrent en moyenne deux heures à quatre heures. L'enquêteur explore, de manière systématique, toutes les sources d'alimentation et de revenus du ménage ainsi que ses postes de

dépenses sur la base d'une description d'un « ménage typique » du groupe socio-économique interrogé. La notion du « ménage typique » va plus loin qu'une simple moyenne arithmétique des réponses offertes par les participants. L'enquêteur cherche les informations sur un ménage qui serait représentatif de l'ensemble du groupe socio-économique et il vérifie la pertinence des réponses individuelles avec tous les participants *in situ*.

L'une des caractéristiques du travail de terrain d'une HEA est que l'enquêteur cherche toujours à recouper les informations quantitatives afin qu'elles soient cohérentes, en faisant une série de calculs rapides. Ceci constitue une part majeure de sa formation. Ainsi, l'ensemble des sources de nourriture quantifiées doit atteindre le 100% des besoins énergétiques annuels d'un ménage (sur la base de 2100 kcals par personne par jour, standard de l'OMS). De plus, les données sur les revenus annuels doivent être comparables aux dépenses annuelles. Les entretiens visent à recueillir des informations qui soient les plus complètes et cohérentes possibles pour chaque groupe-socio-économique dans les huit villages.

La saisie des données et l'analyse

Les données recueillies sont saisies dans un tableur de référence spécialement créé pour la HEA. La saisie des données se fait en parallèle au travail de terrain ; ceci permet de suivre le travail au fur et à mesure et de pouvoir recadrer la collecte si besoin est. Après la phase de terrain, l'ensemble de l'équipe a participé à l'analyse des données. L'atelier d'analyse a permis d'avoir la représentation la plus cohérente possible des sources de nourriture, de revenus et des dépenses types pour chaque groupe économique dans chaque zone. La participation des équipes à la phase d'analyse est une particularité de la HEA et une de ses composantes importantes. Ainsi l'analyse ne se base pas seulement sur les données quantitatives collectées mais également sur la qualité de celles-ci et l'analyse qu'en font les enquêteurs.

3. RESULTATS

La zone de moyens d'existence surnommée « Zone centrale de cultures de rente » est la zone de moyens d'existence la plus large du District de Montagnes et aussi la plus densément peuplée. La zone comprend les départements de Bangolo, Duékoué, Bolequin, la moitié sud de Kouibly et l'extrême sud-est de Toulépleu. Depuis les années 60 et 70, des travailleurs migrants originaires d'autres régions de la Côte d'Ivoire et des pays voisins se sont installés progressivement dans cette zone forestière, encouragés par une politique nationale de mise en valeur de l'Ouest fertile. Aujourd'hui, la zone compte un nombre très élevé (et croissant) de campements qui regroupent les populations allogènes et allochtones.

Carte 2a : Zone de moyens d'existence numéro 2 « Zone Centrale de Cultures de Rente »



Les moyens d'existence de ces différents groupes de population (autochtones, allogènes et allochtones²) reposent sur l'agriculture et notamment sur les cultures de rente (le café et le cacao). Cependant, les différences dans les priorités économiques sont d'une ampleur telle qu'il est nécessaire de diviser la zone en deux sous-zones : une comprenant la population autochtone (majoritairement Guérée) et la deuxième visant la population allogène et allochtone.

Suivant cette subdivision de la zone, les lieux d'installation de ces communautés sont différents. La population autochtone habite dans des villages tandis que les populations allogène et allochtone se sont regroupées dans des campements. Ces derniers sont différents des campements traditionnellement construits à proximité des champs des autochtones qui sont habités seulement pendant le pic des campagnes agricoles. Les campements d'allogènes et/ou allochtones sont par contre des installations permanentes, construites aussi à côté des plantations, mais qui ne sont pourtant pas considérés par l'administration ivoirienne comme des villages.

² Les termes « autochtones », « allochtones » et « allogènes » sont utilisés tout au long de ce document pour indiquer respectivement des personnes natives de la zone, des personnes originaires d'une autre région du pays et des personnes ayant migrées des pays voisins - ce qui est devenue la définition couramment adoptée en Côte d'Ivoire.

La ségrégation des populations n'est cependant pas stricte. Il existe des villages entièrement autochtones, des villages mixtes (avec des familles allogènes/allochtones vivant au sein de ces villages), des campements composés entièrement d'allochtones et/ou d'allogènes ainsi que des campements mixtes (notamment en résultat des mariages entre autochtones et immigrants). Les analyses HEA visent à comprendre les moyens d'existence de la majorité de la population habitant chacune des sous-zones, et plus particulièrement les moyens d'existence des ménages « types » dans chacun des quatre groupes socio-économiques. Ainsi les résultats présentés par la suite caractérisent les moyens d'existence de la communauté prédominante dans la sous-zone en question : la communauté autochtone des villages dans le premier profil et les communautés allogènes/allochtones des campements dans le deuxième profil.

Le rapport présente ces profils étudiant la façon dont les différents groupes de population gèrent leurs moyens d'existence - ce qu'ils achètent et ce qu'ils vendent, ce qu'ils gagnent et ce qu'ils dépensent et donc ce qui enrichit ou appauvrit les ménages. Chaque profil de moyens d'existence fournit des informations générales sur la zone. Il contient également un calendrier saisonnier, une classification par niveau de richesse (groupes socio-économiques) et des informations quantifiées sur les principales sources de nourriture et d'argent liquide et sur les principaux postes de dépenses.

Une partie présente les principaux risques auxquels les ménages peuvent être confrontés et les mécanismes qui sont mis en place lors des mauvaises années.

La dernière partie propose des pistes pour l'appui au suivi des moyens d'existence dans les deux sous-zones.

I. Zone 2a: Zone centrale de cultures de rente – population autochtone

Le travail sur le terrain pour ce profil a été effectué en novembre 2012. Les informations présentées concernent l'année de référence d'octobre 2009 à septembre 2010 - une année agricole considérée par la population locale comme normale (c'est-à-dire ni mauvaise ni particulièrement bonne).

Introduction

La majorité de la population autochtone habitant la « Zone centrale de cultures de rente » est d'origine ethnique Guéré. Ainsi, les moyens d'existence des ménages ressemblent aux moyens de vie rencontrés lors des enquêtes réalisées dans la zone des moyens d'existence numéro 13, la « Zone orientale riz et cacao ». Cette zone (analysée en février 2012) comprend la moitié sud du département de Zouan Hounien (population principalement Yacouba) et la plupart du département de Toulepleu (population majoritairement Guéré). La partie sud-est de ce département est exclue de la zone 1 en raison de la présence de campements allogènes et allochtones et est de fait comprise dans la zone 2.

Ainsi, comme pour la zone 1, les ménages autochtones de la zone 2 dépendent principalement de l'agriculture pour leurs moyens d'existence. La culture vivrière dominante est le riz, très souvent en association avec le manioc. Si le riz est vendu afin de compléter les revenus en périodes difficiles, il n'est pas vraiment cultivé dans un but commercial, ceci étant réservé aux cultures de rente qui

³ Se référer à la zone 1 dans le rapport « Analyse de l'Economie des Ménages, zones occidentale riz et cacao, et zone des cultures de rente, vivrier et bas-fonds - District des Montagnes, Côte d'Ivoire - ACF, Avril 2012 »

sont principalement celles du café et cacao. Les terres agricoles semblent être encore disponibles en quantité suffisante et la plupart des ménages sont propriétaires de leurs champs. Cependant, les exploitations agricoles fonctionnent avec des moyens financiers et matériels limités et une main-d'œuvre en grande partie familiale. Les ménages les plus pauvres reposent exclusivement sur l'agriculture de subsistance. Il faut noter que le peuple Guéré désormais agricole n'a pas un héritage basé sur l'agriculture mais plutôt sur la chasse et la cueillette. Ceci est un des facteurs qui expliquent leur moindre opportunisme en relation aux cultures de rente, en comparaison avec la population allogène et allochtone installée dans la zone.

L'ouverture de la région aux cultures de rente ne s'est faite que tardivement et l'isolement de la zone freina longtemps l'essor de ces cultures commerciales ce qui n'aida pas des populations traditionnellement peu agricoles à développer un réel intérêt pour celles-ci. Avec l'intégration de la Côte d'Ivoire au commerce international, l'exportation de ses matières premières produites dans la zone forestière devient prioritaire. Des migrants arrivent pour travailler en tant qu'ouvriers dans les plantations ; certains s'installent comme producteurs agricoles, encouragés par la politique d'Houphouët-Boigny. Tandis que l'économie de la société autochtone était traditionnellement d'autosubsistance, les peuples migrants viennent pour beaucoup de pays ou de zones aux conditions agro-écologiques plus difficiles et avec un savoir-faire agricole plus expansif. L'installation de ces populations passe notamment par l'acquisition de parcelles de terre, encore en forêt, le défrichage et la mise en culture de celles-ci. La terre est alors à ceux qui la cultivent et les plus gros revenus reviennent de fait à ceux qui cultivent les plus grandes surfaces de rente. Nous ne détaillerons pas ici cet embryon d'approche de la question foncière, mais la possession de la terre est une grande problématique affectant cette zone de moyens d'existence, Aujourd'hui, certaines cessions (et ventes) de terrains sont remises en cause par les nouvelles générations autochtones qui critiquent l'expansion mal contrôlée des plantations⁴.

L'accès au marché

Les infrastructures routières de la zone sont réduites mais considérablement meilleures que dans le reste du district. Deux axes principaux traversent la zone : l'axe Man-Duékoué-Guiglo du nord au sud, et l'axe Guiglo-Bloléquin-Toulepleu d'est en ouest. Ces deux routes goudronnées sont en bon état et sont assez utilisées. La majorité des villages sont accessibles uniquement par piste, cependant les pistes sont praticables toute l'année sauf lors de jours de grande pluviométrie. La densité des villages guérés est plus élevée dans la moitié nord de la zone, vers la ville de Man (chef-lieu du District) que le long de l'axe Guiglo-Bloléquin-Toulepleu vers le sud de la zone; à ce niveau, la majorité des villages sont situés au bord de la route goudronnée et donc avec un meilleur accès au marché.

Les ménages s'approvisionnent principalement aux marchés hebdomadaires. Ce sont normalement les femmes qui font le trajet (à pieds) amenant avec elles des produits agricoles à vendre ; elles font leurs courses avec les revenus tirés de leurs ventes pendant la journée. La vente des produits agricoles s'effectue également au niveau du village notamment quand il s'agit des petites quantités.

⁴ La problématique foncière est analysée en profondeur dans le document produit par NRC en octobre 2009 « À qui sont ces terres ? Conflits fonciers et déplacement des populations dans l'Ouest forestier de la Côte d'Ivoire ».

La vente des cultures de rente (café et cacao) se fait aussi, pour la plupart, au niveau du village. Des pisteurs de la zone ou originaires des grandes villes du district se déplacent dans les villages pour acheter les productions de cacao ou de café une fois celles-ci séchées. Il est rare que les producteurs se déplacent eux-mêmes pour vendre leur production. Il n'existe pas de vraie organisation au sein des villages quant à la vente du produit des cultures de rente, alors que ceci permettrait certainement aux petits producteurs d'augmenter leur force de négociation. A contrario, les producteurs allogènes et allochtones au sein des campements sont parvenus à un meilleur contrôle de la vente de leur production, en s'associant afin de gagner en influence face aux pisteurs.

Le calendrier saisonnier

Le calendrier saisonnier présenté ci-dessous décrit les principales activités des ménages pour l'année de référence, depuis la récolte de 2009 jusqu'à la soudure de 2010. Il comprend principalement les activités agricoles, qui dictent les moyens d'existence des ménages autochtones de la zone.

Tableau 1 : Calendrier saisonnier pour la Zone centrale de cultures de rente (Population autochtone)

	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep
Pluie						petite saison			grande saison pluvieuse			
Riz pluvial	récolte/ pic paiement nature				prép. terre		semis			sarclage		ré
Riz (bas-fonds)		récolte				préparation de la terre/pépinières/repiquage						
Manioc					préparation de la terre/planting				pic récolte			
Plantain		pic récolte										
Café	frichage	récolte		pic ventes			défrichage				dé	
Cacao	récolte/ vente						défrichage				petite ré.	défrichage
Graines de palme						pic récolte/fabrication huile rouge						
Cola		récolte				pic récolte						
P. soudure									↑ ↑ ↑ ↑ ↑			

L'année de consommation (choisie comme référence temporelle des analyses HEA) commence entre septembre et octobre avec les premières récoltes de riz pluvial, le riz de bas-fond étant récolté un peu plus tard dans l'année. La récolte de riz met fin à la période de soudure ayant commencée dès les mois de mai/juin quand les stocks de riz sont presque épuisés. A mesure que les stocks de riz diminuent, la consommation du manioc augmente, celui-ci poussant encore dans les parcelles cultivées durant la dernière campagne agricole ou dans les parcelles qui sont restées en jachère (« vieux manioc »). Les ménages ayant encore suffisamment d'argent peuvent également s'approvisionner en riz au marché.

Les récoltes du café et du cacao arrivent plus ou moins en même temps que la récolte du riz et font des mois d'octobre, novembre et décembre une des périodes de pic d'activités agricoles. Une grande partie des ménages pauvres travaille à la fois dans leurs champs et en tant que main-d'œuvre engagée par les ménages qui possèdent des grandes superficies et du capital suffisant pour les mettre en valeur. C'est aussi pendant ces mois que les paiements des travaux agricoles en nature (notamment du riz) deviennent plus courants. Parmi les accords d'échange du travail contre nourriture, on trouve par exemple la pratique du *bouetan*. Le paiement est calculé ainsi : sur dix bottes de riz récoltées, sept sont versées au propriétaire du champ et trois sont pour le travailleur.

La deuxième période de grande activité aux champs comprend la préparation des terrains et le semis, activités qui se déroulent entre février et mai. Le manioc est planté pendant le labour du champ (après la brûlure), ensuite le riz pluvial est semé autour des buttes de manioc. Un premier défrichement des plantations de cacao et de café a lieu pendant cette saison. Les plantations de café, plus laborieuses dans leur entretien et moins attirantes quant au prix de vente, sont en train d'être remplacées par des cacaoyers - à une moindre vitesse cependant que dans les campements allogènes et allochtones.


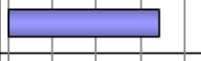
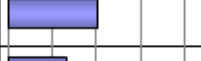
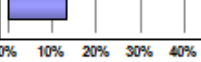
La cueillette des graines de palme (pour la fabrication de l'huile « rouge ») n'est pas très répandue dans cette zone et les petites quantités cueillies sont réservées pour la consommation du ménage. La cueillette d'autres types de plantes sauvages, ainsi que la chasse et de la pêche (dans certaines zones proches des fleuves), sont des activités saisonnières qui s'accroissent légèrement lors de la période de soudure. Cependant ces activités ne fournissent pas une source de nourriture ou de revenus constante pour les ménages de la zone.

La consommation de manioc s'accroît aussi lors des mois de soudure (entre juillet et septembre) ; véritablement « c'est le manioc qui fait durer le riz » - une phrase entendue souvent lors des entretiens, surtout parmi les ménages plus pauvres. L'habitude dans la zone est de laisser les tubercules de manioc pousser dans la terre durant au moins douze mois avant leur récolte dont la période varie en fonction du type de manioc (plus ou moins amer), le plat à préparer et les besoins du ménage. Le vieux manioc qui reste dans les champs en jachère est utilisé pour fabriquer des plats tel que le placali et l'attiéké, mais il serait impossible de préparer du foutou manioc, ou du manioc bouilli avec cette qualité de tubercule. **Pour la population autochtone, le manioc est le principal filet de sécurité alimentaire.**

Le découpage des groupes socio-économiques

Lors des entretiens communautaires, les informateurs clés des villages ont énuméré les éléments qui selon leur propre compréhension font la différence entre les ménages pauvres et moins pauvres du village. Par la suite, ils ont quantifié les différences d'accès à ces biens productifs. Les résultats par groupe socio-économique sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 2 : Caractérisation des groupes socio-économiques (population autochtone)

		Zone 2a : villages. Caractéristiques des groupes socio-économiques					
		Taille du ménage (personnes prises en charge)	Terrain de plateau cultivé	Bas-fonds non-aménagés cultivés	Plantations café	Plantations cacao	Volaille/bétail
Très pauvre		7 à 8	0,5 ha	0 à 0,125 ha	0 à 1 ha		5 volaille
Pauvre		8 à 9	1 ha	0 à 0,5 ha	0,5 ha	0,5 ha	10 volaille
Moyen		8 à 12	1 à 2 ha	0,5 à 1 ha	1 ha	1,5 ha	10 à 20 volaille 4 cabris/moutons
Plus aisé		12 à 16	2 à 3 ha	0,5 à 1,5 ha	2 ha	3 ha	20 à 30 volaille 5 à 10 cabris/moutons
0% 10% 20% 30% 40%							

Comme on peut le voir, c'est la superficie de terre mise en valeur qui marque la division socio-économique au sein des villages autochtones. L'acquisition des terres se fait en général par héritage. Les ménages héritent donc de terres à plus ou moins fort potentiel, comme les cultures de rentes, que les ménages très pauvres ne possèdent qu'en toutes petites superficies. Ceci implique des revenus conséquents qui vont à leur tour permettre de mettre en valeur une surface donnée. Il s'agit donc d'un cercle vertueux ou vicieux en fonction de la catégorie socio-économique, les ménages devant posséder le capital nécessaire à la mise en valeur des parcelles, ce capital

provenant de revenus de la terre mise en valeur, ce qui fait la distinction entre les ménages pauvres et les ménages plus aisés⁵. A noter que la distinction ne se fait donc pas sur la superficie en propriété : comme nous le verrons plus loin, la majeure partie de celle-ci reste de fait inexploitée. Les ménages autochtones divisent leur production agricole en trois types de terrain : 1) le plateau (parcelles de brousse préparées pour la culture du riz pluvial, le manioc et le vivrier de manière générale), 2) les bas-fonds non-aménagés (réservés à la culture de riz de bas-fonds) et 3) les plantations (parcelles destinées aux cultures de rente).

La zone 2a connaît une plus grande pression démographique que la zone 1 (située plus à l'ouest) liée aux flux des populations immigrantes. Par conséquent, la pression foncière est aussi ressentie davantage dans cette zone. Cependant, l'enquête HEA indique que la pression foncière ne limite pas (pour le moment) la dimension des parcelles cultivées durant une campagne agricole par les ménages autochtones. En effet, bien que les superficies moyennes cultivées pendant la campagne 2009/10 (par groupe socio-économique) soient légèrement supérieures que la taille des parcelles cultivées dans la même période dans la zone 1, **une grande partie de la terre possédée par tous les ménages (entre 50% et 85% de la totalité⁶) reste en jachère**. Ceci montre que la disponibilité des terres n'est pas un facteur limitant de la production et que la différence de la taille des superficies cultivées par les différents groupes socio-économiques est plus liée au manque de travailleurs disponibles dans le ménage qu'à un problème d'accès à la terre. La sous-exploitation des terres est également étayée par les nombreuses mises à disposition en location de parcelles à la population allogène et allochtone (voir profil pour la zone 2b).

En ce qui concerne les plantations, les différences d'accès à la terre sont déterminées en premier lieu par le patrimoine foncier de chaque famille. Tous les ménages sont propriétaires de leurs terres, dont ils ont hérité de leurs parents car il y a peu d'achats de nouvelles plantations parmi la population autochtone. Par la suite, la rentabilisation des caféiers et des cacaoyers dépend aussi de la disponibilité du capital pour acheter des produits phytosanitaires et pour assurer un niveau minimum d'entretien des parcelles. Les ménages « très pauvres » et « pauvres » le sont en partie car ils n'ont pas le capital nécessaire pour améliorer le rendement de leurs plantations et pour accroître les superficies dédiées aux cultures de rente. La plupart des ménages « très pauvres » ont soit une petite parcelle de café, en général ancienne, ou une jeune parcelle de cacao en début de production, ou bien des plantations où ils cultivent les deux cultures en association - dans tous les cas, la superficie en question n'est pas supérieure à un hectare. Les trois autres groupes socio-économiques ont la possibilité de cultiver chaque culture séparément, néanmoins la tendance est de mettre l'accent sur le cacao qui est devenu un meilleur choix économique.

L'élevage est peu développé dans la zone, mais il semblerait que les ménages plus aisés possèdent plus de têtes de bétail. Cependant, il est difficile de vérifier la possession du bétail dans la zone car les troupeaux ont été décimés lors du conflit post-électoral et aujourd'hui les villages ne comptent qu'un petit nombre d'animaux.

En ce qui concerne la taille du ménage, elle augmente en fonction du statut économique du ménage : ceci peut s'expliquer de manière schématique par la capacité des familles à loger et nourrir un certain nombre d'individus en fonction de leur richesse. Ainsi, les ménages « très

⁵ L'utilisation des termes « très pauvre », « pauvre », « moyen » et « plus aisés » se fait de façon relative à la zone et c'est le résultat des exercices de catégorisation socio-économique avec les habitants des villages eux-mêmes. Ainsi, ceci n'implique pas une comparaison exacte entre ces catégories dans des zones de moyens d'existence différentes.

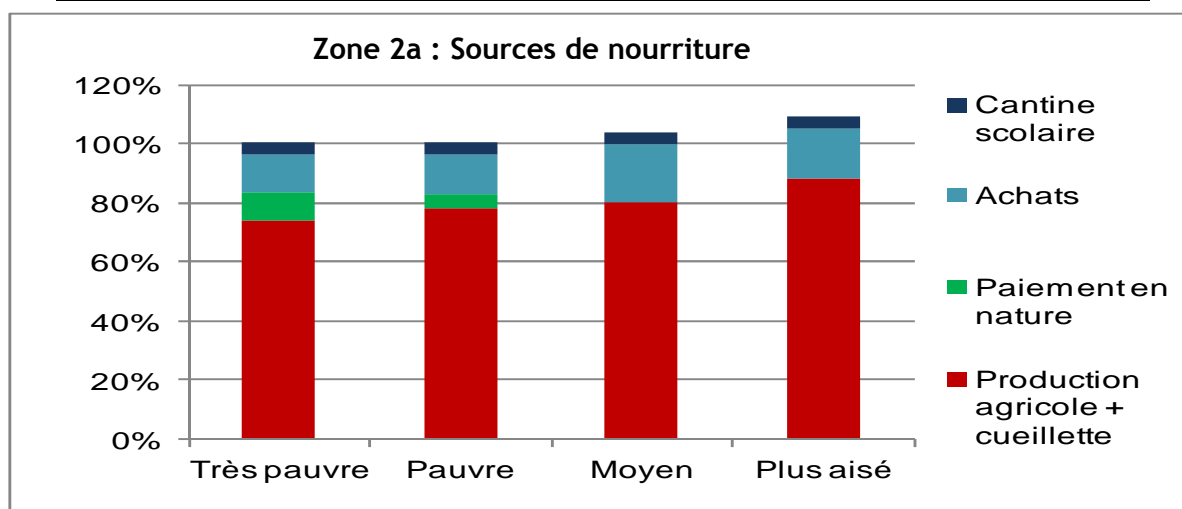
⁶ Le temps de jachère varie entre 3 et 7 ans en fonction de la superficie de la terre possédée. Pour les bas fond la jachère est généralement plus courte (1 ou 2 ans) ou inexistante.

pauvres » et « pauvres » sont composés du chef du ménage, sa femme et leurs enfants (de 5 à 6 enfants) et dans beaucoup de cas un frère du chef de famille venu s'installer au foyer. Les ménages « moyens » ont souvent un nombre plus élevé d'enfants et ont aussi la capacité d'accueillir plus de membres de la famille du chef de celle-ci (la société guérée est patriarcale en ce qui concerne l'hébergement de la famille). Les ménages « plus aisés » atteignent une moyenne d'entre 12 et 16 personnes. Il est commun pour les hommes des ménages aisés d'avoir deux épouses, il est également commun pour lui d'accueillir ses frères et sœurs au sein de son foyer ainsi que leurs enfants. Les enfants aînés des ménages « moyens » et « plus aisés » font souvent leurs études à l'extérieur du village et donc n'ont pas été pris en compte dans la quantification de la taille du ménage, mais seulement dans la quantification des dépenses liées à leur éducation. A la différence des habitudes dans les campements, les travailleurs agricoles engagés par les ménages « plus aisés » aux villages n'ont pas l'habitude de loger chez leur patron, ils sont donc également exclus de la quantification du ménage.

Sources de nourriture

Le graphique ci-dessous montre les sources de nourriture pour les ménages autochtones de la zone 2 pendant l'année de référence d'octobre 2009 à septembre 2010. Les apports caloriques de chaque aliment (regroupés par source) sont quantifiés par rapport à la référence de 2100 kilocalories par jour et par personne (ainsi, 100% représente la couverture énergétique minimum d'un ménage pour l'année). Tous les ménages des différents groupes de richesse ont réussi à couvrir leurs besoins énergétiques de base pendant l'année de référence.

Graphique 1 : Sources de nourriture pour l'année 2009/10 (population autochtone)



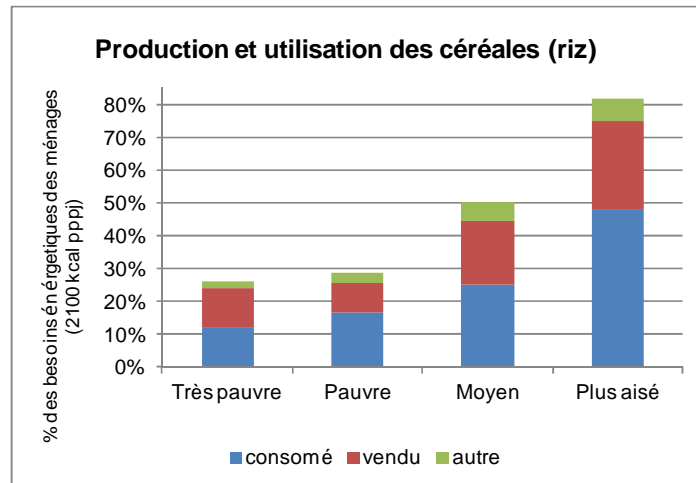
L'existence d'une agriculture de subsistance - devenue la base des moyens d'existence des ménages autochtones dans cette zone - est claire dans le graphique. **C'est la culture du riz et du manioc qui permet aux ménages autochtones de se nourrir pendant plus de deux tiers de l'année.** Au contraire, l'apport calorique de la chasse et la cueillette ne ressort pas comme une source importante de nourriture. La cueillette (regroupée ici avec la production agricole) représente à peine 1% de la couverture des besoins énergétiques annuels pour chaque groupe et se réfère notamment à la consommation d'huile rouge et des fruits sauvages saisonniers tels que le « akpi », fruit qui ressemble aux arachides, ou le « kple » qui est utilisé pour remplacer le gombo.

Le riz est la denrée de base dans la zone. La proportion du riz utilisée pour satisfaire les besoins alimentaires annuels des ménages dépend des quantités nécessaires pour la vente et pour d'autres utilisations : la réserve pour les semences, les paiements en nature des travailleurs agricoles ainsi

que leur nourriture et enfin les dons en nature aux ménages précaires.

Ainsi, les ménages “plus pauvres” sont obligés de vendre presque la moitié de leur production annuelle pour avoir suffisamment des revenus monétaires pour couvrir leurs besoins immédiats (voir le graphique 2). Ils devront par contre acheter une quantité similaire de riz plus tard dans l’année quand leurs réserves seront épuisées. Les ménages « plus aisés » vendent le surplus de leurs récoltes en riz après avoir comblé la moitié de leurs besoins énergétiques annuels.

Graphique 2 : Production et utilisation des céréales



Le marché représente une proportion non-négligeable des sources de nourriture. Les achats de riz y sont inclus ainsi que des denrées que l’on ne peut produire chez soi : le sucre, l’huile raffinée et le poisson frais et sec. Le riz est la seule céréale typiquement achetée par tous les ménages. **Le riz acheté au marché couvre à lui seul presque 10% des apports énergétiques d’un ménage sur l’année, ce qui varie en fonction des réserves et de la liquidité des ménages.** Ainsi, pour les ménages « plus aisés » les achats de riz ne représentent que 3% des apports énergétiques, leurs stocks de riz étant beaucoup plus larges.

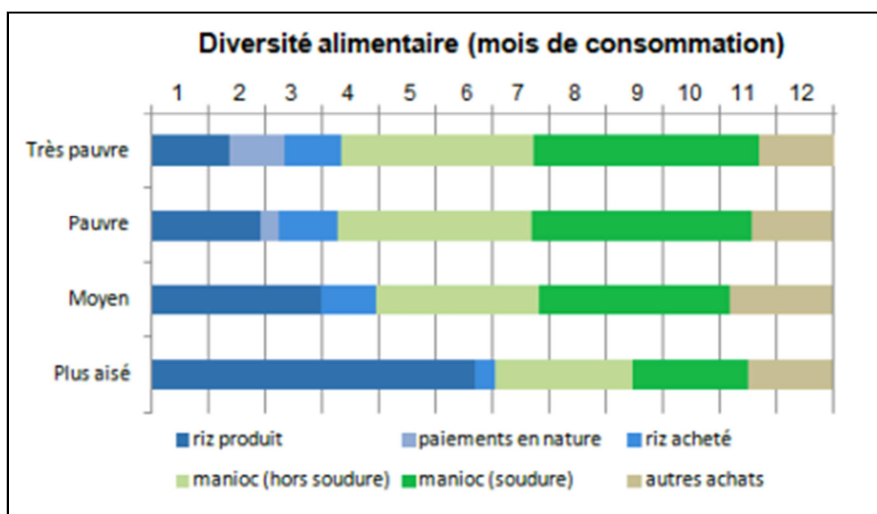
Comme on peut le voir sur le graphique 1 (sources de nourriture), la nourriture reçue par les enfants à l’école (les cantines scolaires fonctionnant pendant l’année de référence) couvrent également une part non négligeable des besoins énergétiques des ménages sur l’année. Sans ceux-ci, les ménages pauvres et très pauvres ne couvriraient pas 100% de leurs besoins alimentaires ; à ceci, on note l’importance des liens entre les groupes de richesse et du soutien apporté par les initiatives gouvernementales. A noter qu’il existe un décalage entre le début des cours et la disponibilité des repas à l’école. En moyenne, les enfants sont nourris pendant au moins cinq des neuf mois du calendrier scolaire, ce pour quoi les parents paient une cotisation de 25 FCFA par enfant par jour.

Les paiements en nature comprennent la nourriture reçue sur le lieu de travail ainsi que le paiement effectivement reçu en nature (système de *bouetan* expliqué plus haut). **Cette possibilité de travailler contre la nourriture pendant les mois de récolte du riz permet aux ménages très pauvres de couvrir 8% de leurs besoins énergétiques soit un mois complet de leurs besoins en nourriture.**

La diversité alimentaire habituelle des ménages autochtones peut être qualifiée de limitée. Le régime de base de la plupart des ménages se compose de riz et de manioc.

Le graphique 3 présente la part de l'apport énergétique annuel du riz et du manioc, qu'il soit récolté, acheté ou reçu en échange contre le travail⁷. Il est intéressant de noter que **la quantité de riz consommée augmente avec la richesse du ménage**, les ménages plus pauvres dépendants beaucoup plus du manioc et pas seulement lors de la période de soudure.

Graphique 3 : Diversité alimentaire



La production de riz fournit un seul mois et demi de couverture pour les ménages « très pauvres » tandis que pour les ménages « plus aisés » leur production peut couvrir jusqu'à six mois complets en riz - des réserves qui peuvent s'étirer jusqu'aux prochaines récoltes.

La qualité des aliments consommés augmente avec le pouvoir d'achat, ainsi les ménages plus aisés peuvent acheter plus de poisson, d'huile raffinée, de sucre et de pain. La méthodologie HEA se limite à la quantification de l'apport énergétique des aliments, ainsi la consommation de fruits et légumes est exclue de l'enquête - ce sont des aliments très pauvres en kilocalories. Cependant, dans l'ensemble l'utilisation des légumes se limite à la préparation de la sauce qui accompagne le riz ou le manioc (tomates, aubergines, oignons, choux, feuilles de manioc, arachides) et la consommation des fruits se limite aux fruits disponibles dans les villages (bananes, mangues, avocats).

Sources de revenus

Les apports économiques des différentes sources de revenus disponibles dans la zone ont été quantifiés pour l'année de référence (octobre 2009 à septembre 2010) pour un ménage « typique » dans chaque groupe socio-économique.

Les revenus totaux annuels oscillent entre les fourchettes présentées dans le tableau 3 (tandis que les sources de revenus sont détaillées plus bas (graphiques 4 et 5).

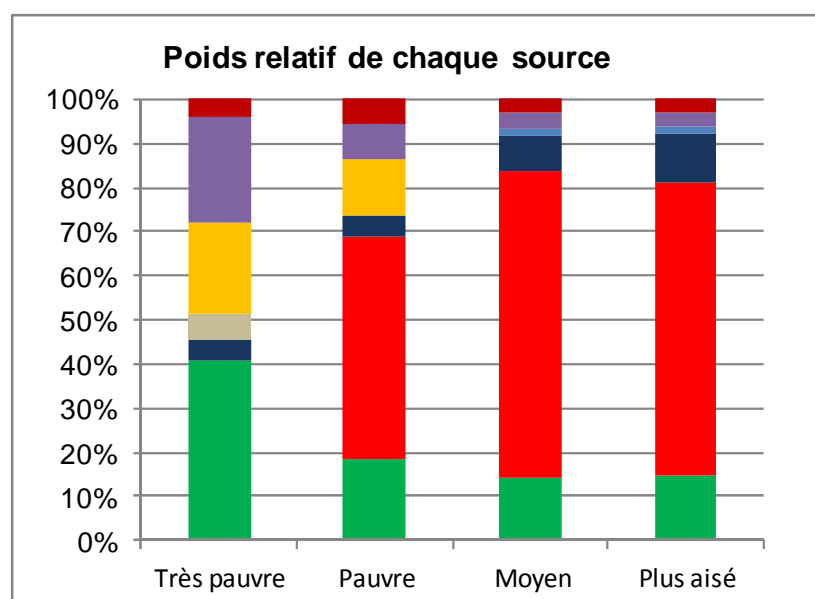
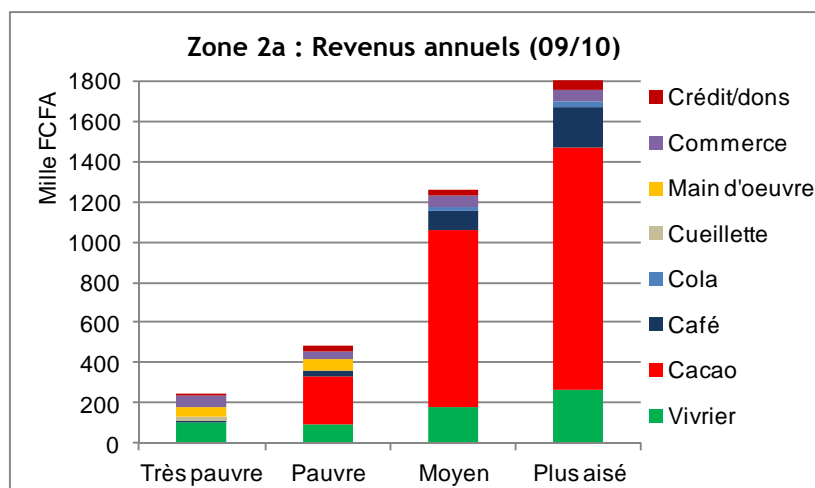
⁷ Un mois est l'équivalent de la couverture des besoins énergétiques du ménage si le ménage ne consommait que la denrée en question.

**Tableau 3 : Revenus annuels par ménage et par groupe socio-économique
(Population autochtone)**

	Très pauvre	Pauvre	Moyen	Plus aisé
Revenus annuels	230.000 à 280.000	400.000 à 500.000	1.100.000 à 1.400.000	1.500.000 à 2.000.000
Per capita	+/- 32.000	+/- 50.000	+/- 100.000	+/- 140.000

Il y a une grande disparité de revenus annuels pour les ménages des différents groupes socio-économiques. Les revenus annuels d'un ménage type « plus aisé » sont environ sept fois plus importants que ceux d'un ménage type « très pauvre ». Et les revenus d'un ménage « pauvre » sont presque le double de ceux d'un ménage « très pauvre ». En raison de la plus grande taille des ménages « plus aisés », la différence de revenus par personne entre les catégories est moins importante mais toujours significative.

**Graphiques 4 et 5 : Sources de revenus pour l'année 2009/10
(Population autochtone)**



La vente des cultures de rente, et notamment le cacao, est clairement la source la plus lucrative dans cette zone, sans laquelle aucun ménage n'aurait eu des revenus annuels supérieurs à 600.000 Fcfa. Le prix de vente du cacao pour cette campagne agricole a varié entre 700 et 850 Fcfa/kg. Les ménages pauvres n'obtiennent pas un prix de vente aussi avantageux car ils sont souvent forcés de vendre rapidement leur production, réduisant le temps de fermentation et de séchage de la récolte. Seuls les ménages plus aisés profitent de la montée des prix après le pic des ventes.

La vente de la production vivrière est très importante pour les ménages « très pauvres » à certains moments précis de l'année, où les dépenses sont plus importantes. Par exemple au moment de la rentrée scolaire, le riz pluvial est souvent vendu en grandes quantités - par sacs de 90 à 100 kilos - à des prix assez réduits (environ 150 Fcfa le kilo pour le riz vendu non pilé).

Le riz produit dans les bas-fonds est davantage destiné à la vente. Il est vendu en détail, dans des

petites cuvettes une fois pilé atteignant ainsi un prix plus élevé d'environ 250 Fcfa le kilo. Le manioc est la deuxième denrée typiquement vendue par les ménages autochtones - la vente de manioc s'effectue toute au long de l'année en petites quantités, soit tel quel, soit transformé en placali ou attiéké.

Seuls les deux premiers groupes socio-économiques sont obligés de vendre leur service sous forme de main-d'œuvre pendant la saison agricole afin de tirer des revenus suffisants pour couvrir leurs dépenses annuelles. La totalité de la demande en main-d'œuvre est locale (au sein du même village) et liée à l'agriculture. La demande augmente lors des périodes de défrichage des plantations et du désherbage et sarclage du riz qui sont plus demandeuses en main-d'œuvre. Le taux salarial est relativement fixe, moyennant 1000 FCFA par jour pour la plupart des tâches agricoles. Aucun des participants à l'enquête n'a mentionné l'emploi hors l'agriculture comme étant une source de revenus typique dans la zone (construction, transport, maçonnerie), ni l'exode (temporaire ou permanent) à la recherche d'emploi.

Le commerce représente une source de revenus aussi importante que la main-d'œuvre pour les ménages « très pauvres » et « pauvres ». La vente de fagots est une activité poursuivie par un grand nombre de ménages dans la zone, la vente de charbon l'est en moindre mesure, ainsi que la vente de nourriture (placali, poisson, vin de palmier) et des activités artisanales comme le tissage de papots pour la fabrication des toits.

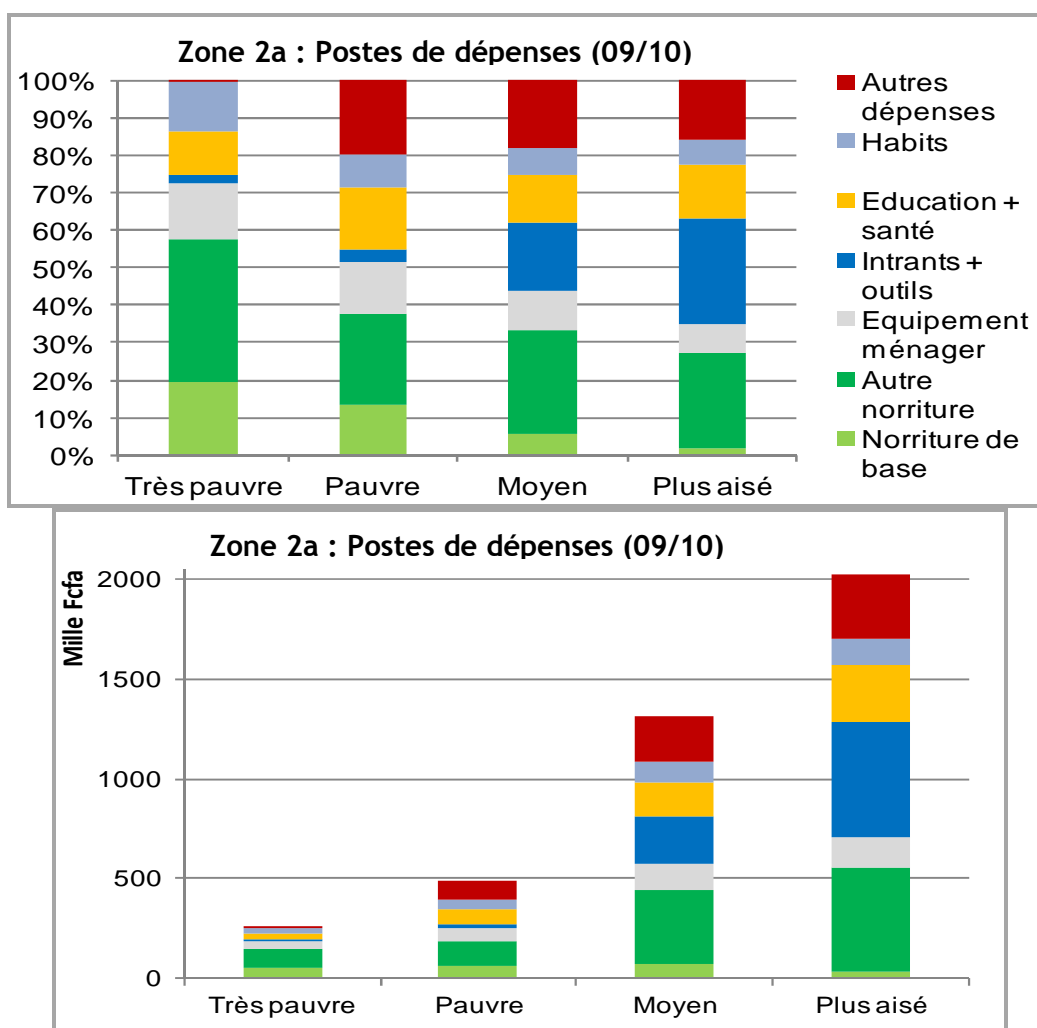
Enfin, **la solidarité communautaire est un filet de sécurité pour les ménages « très pauvres » et « pauvres » tout au long de l'année.** N'ayant pas au moment des récoltes suffisamment de revenus pour rembourser leurs dettes, ces ménages ne peuvent demander de crédit auprès des commerçants et encore moins auprès des pisteurs. Ils dépendent alors de petits crédits remboursés à la fin de la journée de travail et de petits dons en espèces des ménages plus aisés. Les ménages « moyens » et « plus aisés » quant à eux empruntent entre 35.000 et 50.000 Fcfa par an, qu'ils devront rembourser avec un taux d'intérêt d'environ 50% à la récolte.

Il est mentionné dans la littérature que les ménages guérés disposent d'une autre source de revenus issue des salaires des membres de la famille installés en ville, et notamment des fonctionnaires. Cette ressource ayant l'avantage d'être stable et sûre tout au long de l'année. Cette pratique est assez délicate à creuser en groupes de discussion et il serait difficile d'obtenir les montants reçus. De plus cette pratique n'est pas typique puisqu'au cours de la HEA, elle n'est pas ressortie comme faisant partie des revenus que l'on retrouvait systématiquement dans un ménage aisé « typique ». Il semblerait que ce soit surtout l'apanage de la chefferie des villages guérés, qui n'est pas représentative.

Postes de dépenses

Les dépenses des ménages types pour chaque groupe socio-économique pour l'année septembre 2009 à octobre 2010 sont présentées ci-dessous. Le graphique numéro 6 présente les postes de dépenses en termes relatifs afin de souligner les plus contraignants au cours de l'année. Le graphique numéro 7 présente les valeurs absolues pour chaque poste de dépense.

Graphiques 6 et 7 : Postes de dépenses pour l'année 2009/10 (population autochtone)



Le premier poste de dépense pour les quatre groupes est la nourriture. La « nourriture de base » représente les achats de riz tandis que la rubrique « autres aliments » regroupe les achats de poisson et d'huile raffinée et, dans une moindre mesure, les achats de sucre et de pain (deux aliments qui sont hors de la portée des ménages plus pauvres). Pour les ménages « très pauvres » l'achat de nourriture absorbe plus de la moitié de leurs revenus annuels, alors même que cela ne couvre que 13% de leurs apports nutritionnels, ce qui montre jusqu'à quel point le prix des aliments est conséquent pour ces ménages. Lors des périodes où les revenus sont limités, les sources de protéines (poisson) et de lipides (huile) sont diminuées.

Le poste « équipement ménager » comprend les outils nécessaires pour la préparation des repas telles que les marmites, les condiments, le savon et l'éclairage (piles et/ou pétrole) - un poste de dépenses également prioritaire, mais contraignant pour les ménages pauvres.

La proportion des dépenses réalisées pour la mise en valeur de la terre est aussi un facteur de différenciation des quatre catégories socio-économiques (le poste « intrants et outils » sur les graphiques 6 et 7 ci-dessus). Les éléments qui constituent ces dépenses sont détaillés dans le tableau 4.

Tableau 4 : Dépenses liées à la mise en valeur de la terre

Poste de dépense	Montant annuel			
	TP	P	M	PA
Intrants	0	1.200	120.000	200.000
Main d'œuvre	familiale	familiale	100.000 (3 personnes pendant 30 jours)	350.000 (3 personnes pendant 4 mois)
Outils agricoles	6.000	15.000	18.000	25.000
Totaux	6.000	16.200	238.000	575.000
Superficie moyenne cultivée	1 ha	2 ha	5 ha	8,5 ha

Les intrants sont pratiquement inexistants chez les ménages « très pauvres », minimes chez les ménages « pauvres », mais très importants chez les ménages « moyens » et « plus aisés ». Il s'agit majoritairement des pesticides utilisés dans les plantations et, dans une moindre mesure, des herbicides utilisés dans la culture du riz de bas-fonds. Les dépenses explosent aussi au niveau de l'embauche de main-d'œuvre parmi les ménages « moyens » et « plus aisés ». En considérant le taux journalier moyen de 1.000 Fcfa, ces ménages disposent de 20 (ménages moyens) à 40 jours (ménages plus aisés) de force de travail par hectare par an. Ceci assure surtout un bon entretien des plantations et un bon désherbage des rizières. Par contre, les ménages pauvres sont confrontés à un cercle vicieux qui limite les revenus qu'ils peuvent tirer de la mise en valeur de leurs terres car ils n'ont pas l'accès au capital nécessaire pour une maximisation de leur production.

Les dépenses liées à l'éducation et à la santé (combinant la médecine traditionnelle et la médecine moderne) représentent entre 10 et 15% des revenus annuels des ménages. Bien que l'éducation primaire fût gratuite durant l'année de référence, les parents doivent acheter les fournitures scolaires et cotiser à la cantine. **Les ménages pauvres sont limités dans leur capacité à fournir une éducation secondaire à leurs enfants**, notamment car l'accès aux écoles secondaires situées loin des villages entraîne des coûts de déplacement et de logement très élevés.

Finalement, les « autres dépenses » se réfère aux coûts de transport, aux obligations communautaires (ex. des cotisations religieuses ou des dons lors des funérailles au village), aux frais de communication, aux dons (versés par les ménages « moyens » et « plus aisés »), aux dépenses liées aux grandes fêtes de l'année (notamment Noël et Pâques) ainsi qu'à une quantité des dépenses discrétionnaires (tabac, boisson, etc...). Les ménages « très pauvres » n'ont qu'une petite somme à accorder à ce type de dépenses non-essentiels.

II. Zone 2b: Zone centrale de cultures de rente – population allogène et allochtone

Le travail sur le terrain pour ce profil a été effectué en novembre 2012. Les informations présentées concernent l'année de référence d'octobre 2009 à septembre 2010 - une année agricole considérée par la population locale comme normale (c'est-à-dire ni mauvaise ni particulièrement bonne).

Introduction

Les moyens d'existence de la population allogène et allochtone installée dans la « zone centrale de cultures de rente » se basent sur les mêmes options économiques que pour la population autochtone décrites ci-dessus : les cultures vivrières, les cultures de rente, la vente de main-d'œuvre et les animaux. Cependant, les populations immigrées sont souvent en position de domination au plan économique grâce à leur priorisation des cultures de rente et la maximisation des rendements des plantations. L'objectif principal des migrants s'installant dans cette région est de se procurer des plantations de cacao afin de maximiser leurs revenus qui seront envoyés et investis dans leur propre région ou pays d'origine pour améliorer les conditions de vie de leurs familles et la leur à leur (éventuel) retour.

Au départ, lors des premières vagues d'immigration, les personnes nouvellement arrivées travaillaient chez un tuteur autochtone, au sein d'un village. Elles travaillaient alors sur les parcelles du tuteur en échange d'un revenu. Au fur et à mesure de l'expansion des cultures de rente, des nouveaux membres migrants sont arrivés. Ayant peu d'espace pour construire leurs maisons au sein du village, les communautés allogènes et allochtones ont construit des campements satellites en dehors des villages et proches des parcelles sur lesquelles elles travaillaient. Au fur et à mesure des années travaillées pour le tuteur, les migrants ont réussi à investir leurs revenus dans la terre, achetant leurs propres parcelles.

Aujourd'hui l'arrivée des nouveaux migrants continue de la même manière, avec cependant la mise en place d'un nouveau mécanisme pour accéder à la terre et pour la création des nouveaux campements. Les premières générations de migrants, installés depuis au moins deux décennies dans des campements satellites, ont accumulé suffisamment de capital foncier et ont donc suffisamment de revenus pour que leurs enfants établissent eux-aussi de nouveaux campements à travers l'achat direct des parcelles. Pendant que ces jeunes travaillent sur les parcelles nouvellement acquises et qui ne produisent donc pas encore, les campements familiaux subviennent à leurs besoins alimentaires jusqu'au moment où les premières récoltes permettent aux nouveaux installés de pourvoir à leurs besoins de manière indépendante. Si le campement d'accueil devient trop gros, de nouveaux campements autonomes sont mis en place.

Les campements allogènes/allochtones sont souvent installés plus proches des plantations, mais plus loin des villages et par défaut des services de base, ainsi que des axes principaux dans la région et des marchés. N'étant pas considérés par l'administration comme des villages, les campements ne sont pas (pour la plupart) répertoriés comme localités officielles et ne disposent pas des services de base (pompes à eau, écoles, centres de santé). Cependant, il existe au sein des campements une bonne organisation communautaire qui tente de compenser ces lacunes, par exemple à travers la construction des écoles.

Les groupes ethniques représentés dans la zone sont les suivants : parmi la population allochtone il y a des baoulés, des malinkés et des sénoufos ; parmi la population allogène ils existent des burkinabés, des maliens et des guinéens. L'étude porte sur l'ensemble des populations allogènes et allochtones confondues car les moyens d'existence des différentes ethnies restent dans l'ensemble très similaires. Dans la mesure du possible, certaines précisions sur les différences ethniques sont faites au long du rapport, néanmoins les données quantitatives expriment des moyennes relevées des entretiens avec des groupes ethniques mixtes. Afin de rendre la lecture de ce document plus

facile, les références aux moyens de vie dans les « villages » se réfèrent aux moyens de vie des autochtones, tandis que les indications aux « campements » se réfèrent aux moyens d'existence des communautés allogènes et allochtones.

L'accès au marché

Les campements allogènes/allochtones se sont établis à proximité des plantations, ainsi ils sont plus éloignés des axes principaux que les villages autochtones. Souvent ils se concentrent à la frontière des forêts vierges faisant des incursions sur ces terres très fertiles. En réponse aux longues distances que la population doit traverser pour arriver à l'école et au marché, la possession des vélos et des motos est beaucoup plus élevée qu'au village et constitue un réel bien productif.

La population allogène et allochtone fréquente les mêmes marchés hebdomadaires que la population autochtone et c'est précisément sur le plan des échanges commerciaux que les liens entre les campements et les villages deviennent importants. Il est souvent entendu que les campements constituent des bassins de production importants pour la zone. Il est probable que le nombre élevé de campements dans la zone justifie cette affirmation. Cependant les données recueillies pendant l'enquête HEA montreraient que, ménage par ménage, les allogènes/allochtones vendent en moindre quantité les récoltes vivrières que les ménages autochtones, au contraire des produits maraîchers - domaine maîtrisé par les femmes allogènes/allochtones.

Les communautés allogènes et allochtones dominent surtout au niveau de la production de rente. Lors des visites terrain déjà, la différence entre villages et campements était frappante à ce niveau : les quantités de cacao mises à sécher étaient beaucoup plus importantes dans ces derniers et plusieurs coopératives de producteurs de cacao (formelles ou simples groupements de producteurs) étaient établies au sein des campements les plus larges. Cependant, les producteurs continuent de vendre leur production aux pisteurs car ils n'ont pas leurs propres circuits de vente.

Le calendrier saisonnier

Le calendrier ci-dessous dépeint les saisons typiques des ménages allogènes et allochtones de la Zone centrale de cultures de rente.

Tableau 5 : Calendrier saisonnier pour la Zone centrale de cultures de rente (Population allogène et allochtone)

	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep
Pluie						petite saison			grande saison pluvieuse			
Riz pluvial	récolte				prep. terre		semis			sarclage		
Manioc			récolte (de 6 mois)			semis			consommation manioc ↑ ↑			
Riz (bas-fonds)	récolte					nettoyage/planage/pepinières/repiquage						
Maïs		récolte maïs sec			prep. terre		semis		petite récolte		récolte maïs frais (baoulés ↑ ↑)	
Igname	récolte				préparation de la terre/semis							
Plantain	pic récolte et vente											
Maraîchage	↑ ↑ ↑ ↑ ↑											
Café	défriche.	récolte		pic ventes			défrichement					
Cacao		récolte		récolte								petite ré.
Envois d'argent												
P. soudure												

L'année de consommation débute avec la récolte du riz pluvial, entre septembre et octobre, de la même façon que dans les villages ; elle met fin à la période de soudure. Cependant la population allogène et allochtone cultive davantage le maïs que les autochtones. La disponibilité du maïs frais à partir du mois de juillet veut dire qu'il y a déjà de quoi manger dans les champs autour des campements pendant une bonne partie de la période de soudure. C'est la communauté baoulé qui consomme le plus de maïs frais (en épis). La norme est de laisser le maïs arriver à maturité et sécher au champ pour être consommé au long de l'année. **Le maïs est une des denrées de base dans la diète allogène/allochtone, cependant, le riz reste la céréale de préférence.**

Parmi les tubercules, l'igname est le premier choix dans les campements. A la différence du manioc qui peut rester en terre et être récolté en fonction des besoins, l'igname est récoltée après six mois (entre octobre et décembre). Il peut être conservé étalé sur des poteaux en bois jusqu'à un maximum de six mois. L'igname se cultive dans des parcelles à part, tandis que le manioc se cultive normalement en association avec le riz pluvial. Les populations allogènes et allochtones ne sont pas des grands consommateurs de manioc, mais cet aliment commence à être inclus dans leur régime alimentaire, sûrement sous l'influence des habitudes locales. La consommation de manioc augmente pendant les mois de soudure car c'est le seul aliment disponible (avec le maïs frais) dans les parcelles vivrières. Cependant la consommation de manioc n'atteint pas des quantités aussi élevées que dans les villages car les ménages allogènes et allochtones peuvent encore se permettre d'acheter des céréales pendant les mois de soudure, même si les prix sont alors très élevés.

Les mois d'octobre à février sont une période d'abondance en nourriture mais aussi en revenus, grâce aux récoltes de café et de cacao. Le séchage et la vente des cultures sont répartis sur plusieurs mois, jusqu'en février. Dans l'ensemble, la population de cette sous-zone est confrontée à une moindre pression financière en raison des revenus annuels plus élevés que dans les villages (cf. section sources de revenus plus bas). Ceci leur permet d'attendre le moment où les prix de vente sont au plus haut. Le fait d'avoir plus de flexibilité à l'heure de vendre leur production leur permet aussi d'achever une meilleure préparation du produit (notamment le séchage), ce qui joue également sur le prix de vente.

La vente des produits maraichers, activité exclusivement menée par les femmes, atteint également son pic pendant ces mois-ci. Les femmes préparent des piments et du gombo sec, qu'elles vendent en quantités importantes. Certains ménages cultivent à contre-saison après la petite saison pluvieuse, mais ceci est moins typique.

La période après la vente du cacao est la période annuelle d'envoi d'argent aux pays et aux régions d'origine, ainsi que des remboursements des dettes auprès de commerçants et des pisteurs (dettes engagées notamment pour l'achat des produits phytosanitaires). Une grande partie des transferts monétaires aux familles restées en dehors de la zone coïncide aussi avec les fêtes de nouvel an.

Enfin, il faut noter que **la période de soudure est moins marquée dans les campements du point de vue de la sécurité alimentaire des ménages** car les ménages allogènes et allochtones ont une marge économique plus large que dans les villages, du fait des revenus plus importants du cacao, comme nous le verrons par la suite. Cependant le fort investissement financier dans l'entretien des plantations pendant les mois d'avril et mai (moment du premier défrichage, avant la soudure) signifie que les réserves financières des ménages sont au moment le plus bas pour affronter les quatre mois qui précèdent les récoltes.

Le découpage des groupes socio-économiques

Le tableau ci-dessous présente les caractéristiques principales de chaque groupe socio-économique en ce qui concerne la possession des biens productifs et notamment la possession de plantations.

**Tableau 6 : Caractérisation des groupes socio-économiques
(Population allogène et allochtone)**

		Zone 2b : Campements. Caractéristiques des groupes socio-économiques					
		Taille du ménage (personnes prises en charge)	Plateau cultivé (en location)	Bas-fond (en location)	Plantations café	Cacao (jeunes + anciennes plantations)	Volaille
A		6 à 7	< 1 ha	0,25 ha	0	1 à 2 ha	20 à 30
B		6 à 9	1 à 1,5 ha	0,25 à 0,5 ha	0	2 à 4 ha	20 à 30
C		9 à 12	1,5 à 2 ha	0,5 à 0,75 ha	1 ha	4 à 7 ha	20 à 30
D		12 à 16	2 - 2,5 ha	1 ha	1 ha	6 à 10 ha	30 à 40
0% 10% 20% 30% 40%							

Il a été décidé au moment de l'analyse de ne pas catégoriser selon les termes « Très pauvres », « Pauvres », « Moyens » et « Nantis » mais A, B, C et D. En effet, un point important est la dynamique au sein des catégories socio-économiques qui est très différente que l'on soit au campement ou au village. Normalement, un jeune immigrant nouvellement arrivé dans la zone s'installe chez un ménage existant au sein du campement (appartenant aux groupes B, C ou D dans le tableau 6 ci-dessus) avec lequel il partage des liens familiaux : le plus souvent il est le frère ou le cousin du chef du ménage hôte. Pendant un certain temps, le jeune travaillera pour sa famille « hôte » mais aussi pour d'autres propriétaires mettant suffisamment de capital de côté pour se procurer une plantation. Quand sa plantation est productive, le jeune aura assez de moyens pour soutenir sa famille qu'il fera venir du pays. Il deviendra ainsi un ménage indépendant (du groupe A) qui, dès qu'il a acquis plus de terres, pourra héberger à son tour des nouveaux membres de sa famille.

Tout le but de quitter son pays ou sa zone d'origine et de venir s'installer dans un campement est de pouvoir augmenter ses plantations et donc ses revenus. Il existe donc un phénomène de transit d'une catégorie socio-économique à une autre, alors que dans les villages la catégorisation reste très statique. C'est pour cela que les ménages n'ont pas été catégorisés comme « très pauvres » ou « aisés » mais plutôt par « A » pour les ménages venant de s'installer à leur compte et dont les plantations restent encore limitées et par « D » pour les ménages installés depuis longtemps et qui possèdent des plantations suffisamment vastes pour leur assurer un revenu non négligeable, comme nous allons le voir par la suite.

Il convient également de noter que l'étude HEA n'inclue pas d'analyse intra-ménage : ainsi les conditions de vie des nouveaux arrivés au sein de leur famille d'accueil ne ressortent pas ici. En effet, pour les besoins de la HEA, les familles hôte et la main-d'œuvre logée chez celles-ci constituent un seul ménage, les nouveaux arrivants ne pouvant être considérés comme des ménages à part entière. Il est donc possible qu'une forme d'exploitation des travailleurs « non indépendants » existe, mais il n'a pas été possible de le relever au moment de cette étude.

La propriété foncière détermine la distribution socio-économique dans les campements. La superficie des parcelles vivrières cultivées durant une campagne agricole est déterminée par la taille du ménage (à nourrir) car la quasi-totalité de la production agricole vivrière est destinée à la consommation familiale. Cette production ne rapportant pas d'argent, la norme est de louer des parcelles auprès des propriétaires autochtones ou auprès des grands propriétaires fonciers au campement, les parcelles en propriété ayant pour visée de générer des revenus. Le prix moyen de location est de 20.000 FCFA par hectare et par campagne agricole, et permet d'assurer la rotation des parcelles pour la nouvelle campagne. Ce système de location des terres pour le vivrier est

beaucoup plus rentable pour le locataire que pour le loueur que le système de « travail partagé » (système de métayage). En effet, 20.000 FCFA représentent à peu près le prix d'un sac de riz ou d'un sac de maïs. Dans le système de travail partagé, le cultivateur devrait « payer » entre 3 et 5 sacs de riz par hectare et par saison à son métayer, soit entre 60.000 et 100.000 FCFA.

En fait, cette étude indiquerait une diminution, voire l'extinction, de ce type d'accord entre propriétaire et loueur - peut-être plus typique auparavant. Deux raisonnements sont possibles pour justifier ce phénomène qui semblerait être au détriment de la population autochtone : soit les locataires allogènes et allochtones ont une position de force par rapport aux propriétaires autochtones qui leur permet d'imposer ce mode d'accès à la terre pour les cultures vivrières, soit les terres mises en location sont difficiles à mettre en valeur par les propriétaires eux-mêmes (pas assez de main-d'œuvre, terres à faible rendement ou non convenables aux cultures de rente). Les propriétaires sont alors satisfaits de pouvoir en tirer un revenu aussi minime soit-il et les locataires préfèrent utiliser ces terres pour les cultures vivrières, réservant leurs propres terrains aux cultures de rente. Ainsi, les plantations des cultures de rente sont, dans l'ensemble, la propriété des ménages⁸. **La superficie des plantations possédées par la population allogène et allochtone est nettement plus importante que dans les villages, ce qui mène à une véritable explosion des revenus annuels.**

La population autochtone maintient un minimum de maîtrise sur les terres cédées aux populations allogènes et allochtones à travers la pratique du « tutorat ». Selon cet accord (à durée non-déterminée) le bénéficiaire d'une cession des terres (ou d'une vente) crée un devoir de reconnaissance vis-à-vis de son « tuteur », qui devient son « patron/mécène ». Généralement, cette reconnaissance se manifeste par des cadeaux aux tuteurs, par exemple le versement d'une partie de la production annuelle, ou encore par la participation aux dépenses du tuteur lorsque celui-ci est confronté à des pénuries financières (à cause d'un décès, des funérailles, etc.). Cependant, il est possible que les nouvelles générations d'immigrants qui reprennent les terres octroyées à ses parents aient arrêté d'honorer ces accords, et que la position de force sur l'accès à la terre ait véritablement changée au bénéfice de la population allogène et allochtone. Ce qui est certain, c'est que **l'exploitation intensive de la terre de la part des immigrants dans la zone est à la base des conflits récurrents**, manifestés aussi bien au sujet des droits fonciers qu'au niveau des relations sociales entre les différentes communautés.

Enfin, en ce qui concerne la taille moyenne des ménages, la tendance est d'augmenter en fonction du statut économique et de la superficie de la propriété foncière car le besoin de main d'œuvre est plus élevé. Dans les groupes C et D, on trouve le noyau familial (le chef plus une ou plusieurs épouses, ainsi que leurs dépendants) auquel s'ajoutent des membres de la famille du chef de ménage (des frères, des sœurs ou des cousins) avec leurs dépendants à eux. De plus, on trouve souvent des travailleurs agricoles qui logent avec le ménage, mais qui n'ont pas nécessairement des liens de parenté avec la famille hôte.

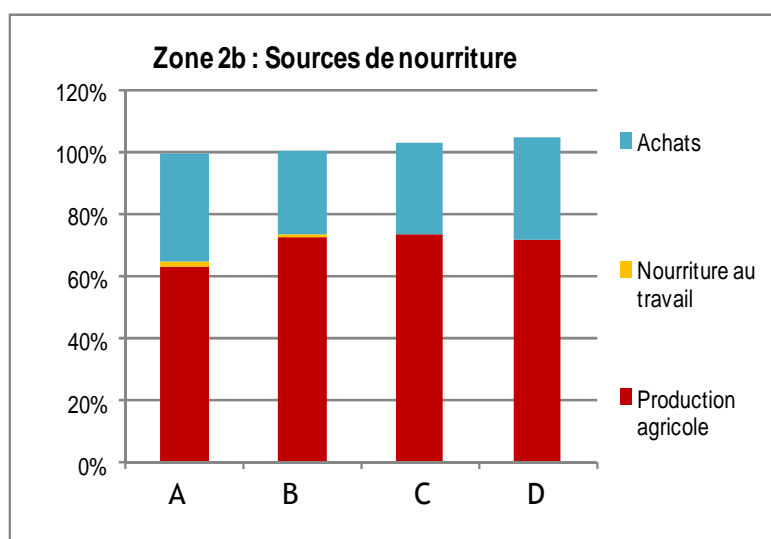
Sources de nourriture

Le graphique 8 montre les sources de nourriture pour les ménages allogènes et allochtones de la zone 2 (toutes ethnies confondues) pendant l'année de référence d'octobre 2009 à septembre 2010. Les apports caloriques de chaque aliment (regroupés par source de nourriture) sont quantifiés par rapport à la référence internationale de 2100 kilocalories par jour et par personne (ainsi, 100%

⁸ La notion de propriété foncière doit être interprétée avec précaution ici. Pendant les entretiens, les participants ont parlé de la *possession* des terres en faisant la comparaison avec la *location* des terres. La possession (*de facto* ou *de jure*) des plantations varie pour chaque ménage.

représente la couverture énergétique minimum d'un ménage pour l'année).

Graphique 8 : Sources de nourriture pour l'année 2009/10
(Population allogène et allochtone)

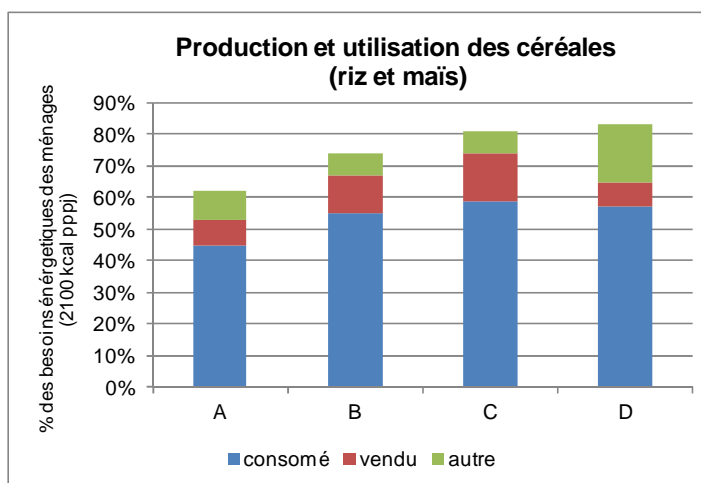


Les sources de nourriture pour la population allogène et allochtone se limitent à la production agricole propre et à l'approvisionnement au marché.

La couverture des besoins énergétiques des ménages par la production vivrière est légèrement inférieure par rapport au village, même si environ huit mois des besoins sont comblés par la production propre.

La portion couverte par la production agricole parmi les ménages « très pauvres » est plus petite que pour les autres groupes : en effet, ces très pauvres ont moins de temps et de main-d'œuvre à consacrer aux cultures vivrières, l'impératif étant avant tout de cultiver leurs parcelles de rente et de louer leurs services en tant que journaliers afin de générer un revenu monétaire. Les paiements en nature ne sont pas typiques parmi les communautés allogènes et allochtones, possiblement car les travailleurs ne cherchent pas à se nourrir à travers le travail mais à gagner de l'argent. C'est pourquoi on ne retrouve qu'une toute petite portion (2% pour les ménages du groupe A et 1% pour ceux du groupe B) couverte par la nourriture reçue sur le lieu de travail.

Graphique 9 : Production et utilisation des céréales
(Population allogène et allochtone)



La plupart de la production agricole vivrière est destinée à la consommation du ménage. Sur le graphique on peut observer la quantité de riz et de maïs qui est vendue et celle destinée à d'autres usages (les réserves de semences ainsi que des dons en nature).

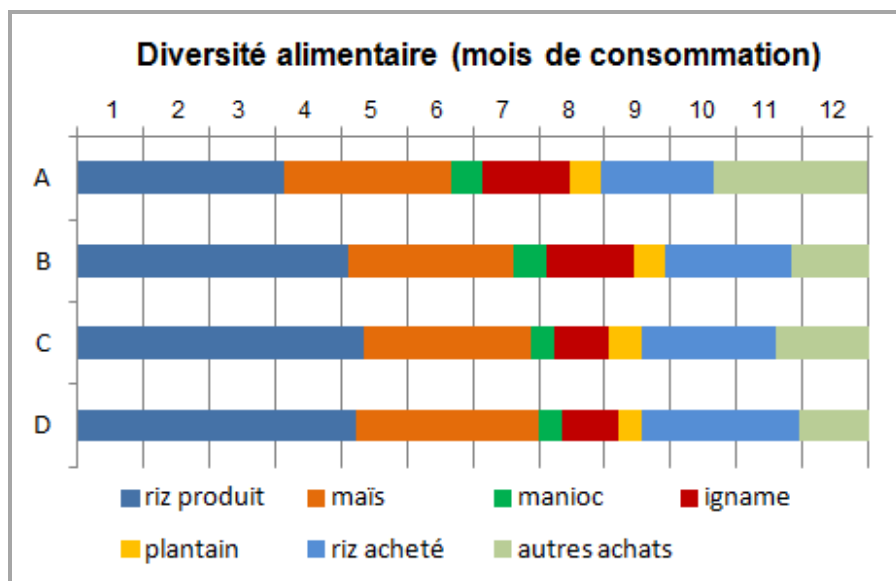
Les ménages allogènes et allochtones ne considèrent pas les céréales comme des cultures commerciales à fort intérêt économique, ce qui est d'autant plus vrai parmi les ménages « plus aisés ».

En général, les ménages allogènes et allochtones n'ont pas à vendre leurs productions vivrières afin d'en tirer des revenus, ce qui est le cas au village et notamment parmi les ménages plus vulnérables. La dimension des parcelles vivrières (louées à chaque campagne agricole) s'ajuste aux besoins du ménage : ainsi les ménages du groupe D cultivent des parcelles deux fois plus larges que les ménages du groupe A.

La dépendance au marché est plus notable aux campements, résultat d'une économie domestique plus monétarisée. Grace au pouvoir d'achat plus fort dans les campements, la consommation de riz est plus élevée et la denrée continue d'être achetée même pendant la période de soudure. Egalement, les achats d'autres denrées considérées de « luxe » au village, tels que le

pain, le sucre ou l'huile raffinée, et de temps en temps la viande parmi les ménages plus aisés, sont aussi plus fréquents que dans les villages.

Graphique 10 : Diversité alimentaire (Population allogène et allochtone)



La diversité alimentaire est plus élevée parmi la population allogène et allochtone, notamment en raison d'une plus grande diversification des cultures. Le maïs, l'igname et le plantain s'ajoutent au riz et au manioc typiquement cultivés par les ménages autochtones.

La figure montre les principaux aliments consommés par les ménages allogènes et allochtones en termes de mois de consommation, c'est-à-dire, en terme d'apports caloriques des diverses denrées quantifiés par mois de couverture des besoins énergétiques du ménage. Par exemple, si les ménages du groupe D, groupe en général plus installé et plus aisé, ne consommaient que le riz qu'ils produisent, cela leur permettrait de couvrir leurs besoins alimentaires sur plus de 4 mois.

De manière générale, la moitié de la nourriture consommée au long de l'année est du riz (soit des productions propres, soit acheté au marché) et ce quel que soit les ménages, sauf pour les ménages A, les plus récemment installés, dont la couverture n'est que de 4 mois ½. Le poids des autres denrées alimentaire va surtout dépendre des habitudes alimentaires en fonction de l'appartenance ethnique (cf. tableau n°8). La forte dépendance au manioc (pauvre en qualités nutritionnelles) observée au village ne se retrouve pas dans les campements. L'importance d'un régime alimentaire suffisant en énergie est une véritable priorité pour la population allogène et allochtone -commentaire qui est ressorti pendant de nombreux entretiens - car elle est à la base d'une économie qui dépend de la force de travail de sa population.

Le régime alimentaire des populations allogènes et allochtones diffère en fonction de leur origine ethnique. Les préférences alimentaires sont détaillées ci-dessous. Les cultures choisies pour la campagne agricole diffèrent en fonction de ces préférences.

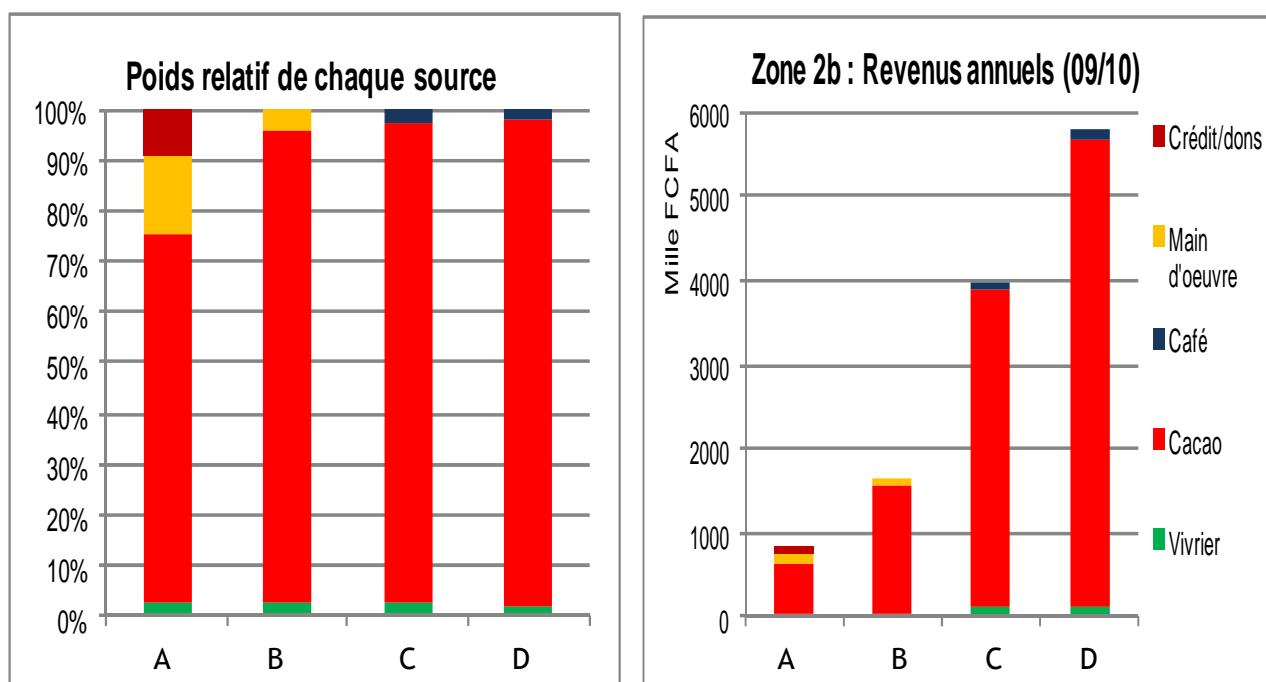
Tableau 8 : Habitudes alimentaires des principales populations

Habitudes alimentaires des principales populations					
	Baoulés	Burkinabés	Senoufos	Malinkés	Préparation
Riz	↑↑↑	↑↑↑	↑↑↑	↑↑↑	
Maïs	↑	↑↑	↑↑	↑↑	Kabato (équivalent au placali), bouillie sucrée (au petit déjeuner), maïs concassé (malinkés).
Igname	↑↑	↑	↑	↑	Foutou (le soir, notamment pour les baoulés), bouillie ou braisé.
Manioc	↑	↑	↑	↑	Bouillie, foutou, placali, attiéké - notamment lors de la période de soudure.
Banane	↑↑	↑	↑	↑	Bouillie, foutou, purée, braisée, aloco.
Huile rouge	consommation n'est pas typique				
Haricots		accompagnés du riz			
Poisson	première source de protéines (plus accessible que la viande)				
Sucre	↑	↑↑	↑↑	↑↑	Notamment lors de Ramadan ou la Carême.
↑↑↑ = aliment préféré; ↑↑ = aliment consommé fréquemment ; ↑ = aliment consommé occasionnellement					

Sources de revenus

La distribution des sources de revenus pour l'année de référence d'octobre 2009 à septembre 2010 est détaillée ci-dessous. Le premier graphique (n° 11) présente les revenus en valeurs absolues afin de souligner les écarts à ce niveau. Le deuxième graphique (n° 12) représente les revenus en valeurs relatives afin de relever le poids de chacune des sources de revenus.

Graphiques 11 et 12 : Sources de revenus pour l'année 2009/10



On note ainsi, que le poids de la vente de cacao est considérable : entre 70 et 95% des revenus annuels sont tirés de la vente de cette culture. Le café apporte aussi une petite quantité de revenus pour les ménages qui conservent des cafés - aujourd'hui les cafés sont en train d'être remplacés par des cacaoyers qui sont plus intéressants en termes économiques car l'entretien des

plantations est moins exigeant en main-d'œuvre et le prix de vente de la récolte est plus élevé et plus stable. A titre de comparaison, le prix moyen du café décortiqué pour la récolte 2009/10 était de 300 à 350 FCFA par kilo tandis que le prix d'un kilo de cacao a atteint les 1.000 FCFA.

Le travail agricole est une source importante de revenus pour les ménages du groupe A. Il s'agit de l'emploi agricole dans sa totalité, notamment dans les plantations des autres producteurs au campement ou dans les plantations et les bas-fonds des autochtones. **Le crédit** (engagé auprès des pisteurs) **est également important pour les ménages de ce groupe** qui sont au début du cycle de production de leurs plantations. Cette ligne de crédit leur permet d'acheter les produits phytosanitaires nécessaires pour assurer une bonne récolte et ainsi augmenter, petit à petit, leur niveau de revenus.

Parmi les produits vendus, les produits maraîchers, cultivés davantage par les femmes allogènes et allochtones dans des petites parcelles avec un meilleur accès à l'eau, ressortent particulièrement. Elles cultivent le piment et le gombo qu'elles vendent à la fois frais et séché en quantités élevées, ainsi que des aubergines, des tomates et des oignons. La période de pic de vente des produits maraîchers suit la principale saison pluvieuse (octobre-janvier) mais certains ménages cultivent aussi des parcelles de contre-saison plus tard dans l'année (entre avril et mai).

D'une manière générale, les campements regroupent les plus vastes plantations et les principales activités commerciales s'y trouvent, les revenus annuels des ménages allogènes et allochtones sont beaucoup plus élevés que les revenus annuels des ménages autochtones au village (en moyenne 3 à 5 fois supérieurs). Le tableau ci-dessous présente les revenus annuels moyens (par ménage) pour l'année d'octobre 2009 à septembre 2010 pour les quatre groupes socio-économiques allogènes/allochtones.

Tableau 9 : Revenus annuels par ménage et par groupe socio-économique (Population allogène et allochtone)

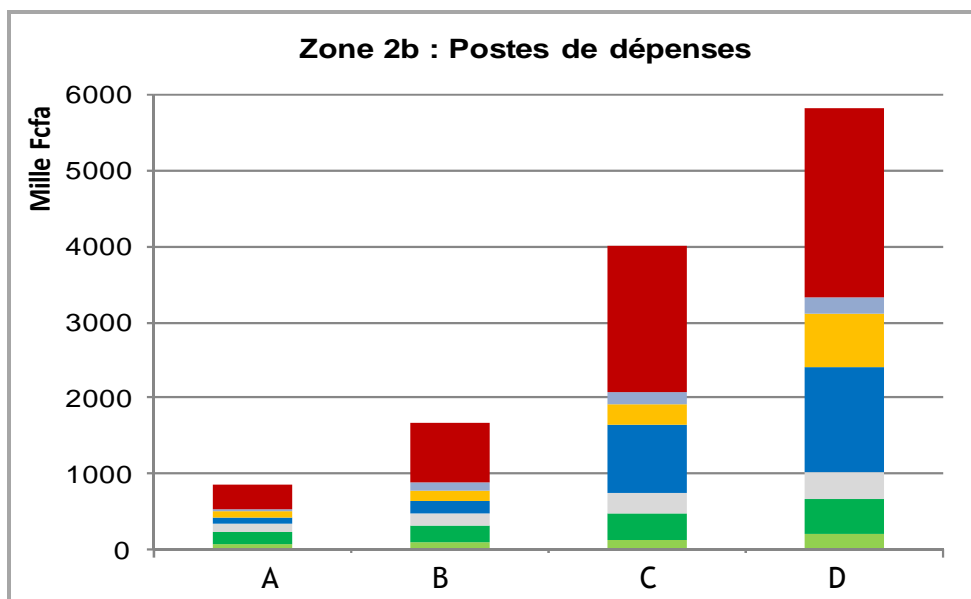
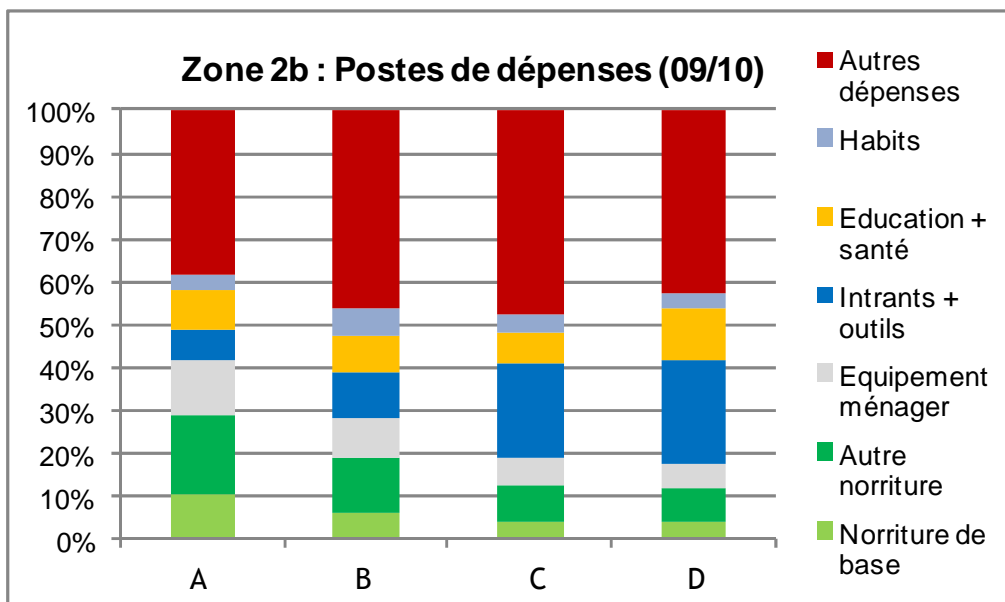
	A	B	C	D
Revenus annuels	700.000 à 900.000	1.000.000 à 2.500.000	3.000.000 à 4.500.000	5.000.000 à 6.000.000
Per capita	+/- 140.000	+/- 200.000	+/- 350.000	+/- 400.000

Si les revenus au niveau des campements d'allogènes et d'allochtones sont nettement supérieurs que pour les villages, leurs sources de revenus sont moins diversifiées que pour ces derniers. Afin de pouvoir disposer de suffisamment d'argent tout au long de l'année, les ménages allogènes et allochtones dépendent majoritairement du résultat de la récolte de cacao et de la maîtrise du traitement des fèves qui suit, afin d'assurer la qualité du produit et de tirer de bons bénéfices. Ce degré de dépendance à une seule source de revenus entraîne une grande vulnérabilité aux chocs qui impacteraient la productivité ou la rentabilité des cacaoyers tant à court terme (attaque d'insectes ou chute des prix) qu'à long terme (l'appauvrissement des sols). Néanmoins, grâce au niveau de revenus annuels beaucoup plus élevés que dans les villages, les ménages allogènes et allochtones possèdent un tampon économique permettant de limiter l'impact des chocs sur une campagne agricole. Il reste à voir si la diversification des moyens d'existence de ces communautés, comme le maraîchage de contre saison par exemple, permettrait de compenser à l'avenir si les rendements des plantations diminuent ou si l'accès à la terre devient plus difficile.

Postes de dépenses

La distribution des dépenses de la population allogène et allochtone est très différente de celle des autochtones. La première figure ci-dessous présente les postes de dépenses en termes relatifs afin de souligner les postes les plus contraignants au cours de l'année. La deuxième figure présente les valeurs absolues pour chaque poste de dépense.

Graphiques 13 et 14 : Postes de dépenses pour l'année 2009/10
(Population allogène et allochtone)



Le premier poste de dépenses (en rouge foncé dans les graphiques) qui absorbe entre 40 et 45% des revenus annuels représente une agrégation des dépenses non-élémentaires, c'est-à-dire des dépenses en dehors des achats de nourriture et des investissements liés aux moyens de production des ménages. Ce poste de dépenses regroupe les éléments détaillés dans le tableau qui suit.

Tableau 10 : Eléments constituant le poste « autres dépenses »

Poste de dépense	Montant annuel	Détails
Transport	25.000 à 150.000	Inclut les frais de transport pour amener des produits au marché, ainsi que les voyages effectués par la famille au pays ou à la région d'origine. Les visites à la famille se font en moyenne une fois par an. Les retours au pays présentent une opportunité pour amener de l'argent à sa famille ou aux familles des autres résidents au campement. Par exemple, le prix d'un aller au Burkina Faso est d'entre 25.000 à 35.000 Fcfa.
Communication	12.000 à 150.000	L'achat d'un téléphone portable et du crédit, ou l'utilisation des cabines. Les montants varient beaucoup d'un ménage à l'autre en raison du lieu d'origine.
Barrages	12.000 à 26.000	Il existe un nombre plus élevé de barrages des FRCI sur les pistes d'accès aux campements. Le paiement des frais de passage lors des allées-retour au marché par exemple, est une taxe sur la population allogène et allochtone. Le montant varie pour des passagers en vélo, en moto ou en véhicule motorisé. Normalement les piétons sont exempts de cette taxe.
Transferts d'argent	50.000 à 2.500.000	Un des premiers objectifs de la délocalisation de ces populations est de soutenir les familles restées sur place et de faire des investissements chez eux pour leur éventuelle retraite. Les transferts financiers sont une obligation familiale surtout lors des événements particuliers tels que les maladies, les décès, les mariages et les célébrations annuelles. Une proportion des transferts est investie dans l'achat des têtes de bétail et dans la construction des maisons. Les transferts s'effectuent à travers du réseau de cars ou avec des familiers ou amis qui retournent au pays, les services de transferts tels que Western Union ne sont pas communs.
Fêtes	25.000 à 150.000	Les fêtes de Noël et Pâques pour les ethnies chrétiennes et les fêtes de Tabaski et Ramadan pour les ethnies musulmanes sont les principales célébrations annuelles. Au menu, de la viande de mouton ou du poulet.
Dépenses discrétionnaires	Variable	D'autres dépenses nécessaires au sein du ménage, pouvant inclure des épargnes pour les urgences (par exemple en cas de maladie) et pour l'investissement futur dans l'expansion de la propriété foncière ou dans l'achat des biens plus chers (des motos, des voitures, etc.).

A la différence de la situation trouvée dans les villages, le poste de dépenses d'alimentation ne concentre qu'entre 10 et 30% des revenus annuels de la population allogène et allochtone (en termes absolus ceci représente entre 250.000 et 700.000 Fcfa). Dans une année normale, la capacité de nourrir une famille est une préoccupation moindre dans les campements, même parmi les ménages du groupe A car les revenus annuels couvrent amplement les achats de nourriture.

Entre 5 et 25% des revenus annuels sont investis dans la mise en valeur de la terre. Ce poste comprend :

- 1) l'achat des produits phytosanitaires : les herbicides pour le riz pluvial et le riz de bas-fonds et les pesticides pour les plantations (les engrais ne sont pas utilisés fréquemment) ;
- 2) la location des parcelles vivrières (environ 20.000 Fcfa/ha par campagne) ;
- 3) l'achat des outils agricoles
- 4) l'embauche des travailleurs occasionnels.

Les dépenses individuelles sont détaillées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 11 : Dépenses liées à la mise en valeur de la terre

Poste de dépense	Montant annuel			
	A	B	C	D
Intrants	20.000	120.000	300.000	600.000
Location	20.000	20.000	40.000	50.000
Main d'œuvre	familiale	familiale	465.000	550.000
Outils agricoles	20.000	35.000	100.000	135.000
Totaux	60.000	175.000	900.000	1.335.000
Superficie moyenne cultivée	2.5 ha	4 ha	8.5 ha	12.5 ha

Pour la main-d'œuvre embauchée par les groupes C et D, la pratique plus commune est de payer environ 150.000 FCFA par an aux travailleurs qui logent chez eux (en plus du logement et de la nourriture). Le reste est dépensé dans l'embauche de la main-d'œuvre supplémentaire lors des moments de grande activité agricole.

Le poids relatif de ce poste de dépenses est similaire dans les campements que dans les villages. Néanmoins, la production agricole intensive observée aux campements nécessite des investissements (en main d'œuvre et en argent) beaucoup plus élevés pour atteindre un profit de ce niveau. En moyenne les ménages dépensent entre 25.000 et 50.000 FCFA par hectare cultivé, allant jusqu'à 100.000 FCFA par hectare parmi les ménages des catégories C et D. **Ceci représente un des indicateurs phare de la différence au niveau des moyens d'existence entre les populations allogènes/allochtones et villageoises : l'importance accordé à l'intensification des revenus agricoles.**

Comme nous l'avons vu, les campements n'étant pas officiellement reconnus, ils ne disposent pas d'infrastructures de bases étatiques (écoles, centres de santé, etc.). L'accès aux services de bases est donc rendu difficile de par l'éloignement géographique, les campements étant pour la plupart très reculés. Cependant, certaines initiatives autogérées au sein des campements pour s'offrir un accès à l'éducation ont été relevées. Les dépenses en éducation se réfèrent donc aux cotisations parentales (entre 10.000 et 20.000 FCFA par élève) pour l'affectation des professeurs aux écoles existantes dans certains campements. Ces écoles ont été construites par les communautés elles-mêmes. Les dépenses liées à la santé sont aussi plus élevées que pour la population autochtone et pour la plupart se réfèrent aux frais des consultations et des traitements de médecine moderne. Des participants aux entretiens ont déclaré être facturés des montants plus élevés par les hôpitaux en raison de leur condition d'étranger - mais ces déclarations n'ont pas été vérifiées auprès des services médicaux.

Finalement, il faut bien noter que **la population allogène et allochtone dépense ou réinvestit une grande portion de leurs revenus sur place, dans la zone d'accueil.** Pendant les entretiens, nous avons cherché à comprendre les différences entre les envois au pays, les épargnes pour l'acquisition des nouvelles plantations et les investissements pour l'amélioration des conditions de vie aux campements. Nous avons vu certains investissements dans la qualité de vie des ménages au niveau des dépenses scolaires, cependant la quantification de ces différents investissements reste un thème assez sensible. Possiblement, le détachement social du lieu d'origine diminue avec le temps, surtout parmi la population allochtone, ce qui entrainerait une augmentation des investissements aux campements au profit des résidents actuels.

III. Conclusions

Il est important de constater que l'accès à la terre et/ou la capacité de la mettre en valeur est le principal facteur de différenciation entre les ménages les plus pauvres et les ménages plus aisés. Les cultures de rente sont l'activité la plus rémunératrice dans la zone, cependant pour y accéder il faut avoir suffisamment de revenus pour assurer le bon entretien des plantations et pour acheter les intrants nécessaires à une production optimale.

Dans les deux zones, les moyens d'existence se basent sur des options économiques identiques mais le niveau de création de richesse est nettement supérieur aux campements. On peut avancer que les producteurs allogènes et allochtones montrent les potentialités de la région en termes d'expansion de l'économie locale. Dans une période relativement courte, ils ont réussi à maîtriser la production du cacao et désormais toute leur énergie est dirigée à l'intensification des revenus agricoles.

En ce qui concerne les relations entre les ménages pauvres et les ménages riches au sein des communautés étudiées, elles peuvent être décrites ainsi : **plus on est pauvre, plus on dépend des riches pour l'emploi et les faveurs qu'ils accordent ; plus une personne est riche, plus sa situation économique dépend du travail (agricole) des pauvres.** Dans les campements le mot « pauvre » serait remplacé par les mots « nouvellement installé ».

Aucune des sous-zones ne présente de signes d'insécurité alimentaire graves en temps normal. Les ménages autochtones sont protégés par la disponibilité plus ou moins constante du manioc dans les parcelles en jachère. Par contre, la haute consommation de manioc est un facteur de malnutrition, notamment lors des mois de soudure. Quant aux ménages allogènes et allochtones, une plus grande diversité de leurs cultures, ainsi que des revenus monétaires plus élevés (en dépit du manque de diversification parmi les sources de revenus) permet de garantir l'accès à la nourriture.

L'enquête HEA n'a pas pu analyser les liens spécifiques existant entre chaque binôme village-campement. En général, les flux entre les villages et les campements concernent les domaines suivants :

- l'accès à la terre: à la fois l'accès aux plantations (notamment des parcelles cédées ou vendues par les autochtones aux immigrants) et aux parcelles pour les cultures vivrières (en majorité louées par les allogènes et allochtones à chaque campagne agricole) ;
- la main-d'œuvre: qui est principalement d'origine allogène et allochtone. Les ménages autochtones « plus pauvres » et « pauvres » constituent aussi une source de main d'œuvre locale, cependant dans l'ensemble ils ne travaillent pas aux campements;
- la vente des produits vivriers: vendus par les deux communautés mais achetés d'avantage par la population allogène/allochtone qui ont un pouvoir d'achat plus élevé.

L'offre et la demande pour la main-d'œuvre et la nourriture se retrouvent aussi bien dans les villages que dans les campements, et donc il n'existe pas une vraie situation de dépendance d'une communauté vis-à-vis de l'autre (hors l'accès à la terre). Les économies internes aux deux sous-zones sont suffisamment établies pour assurer les moyens d'existence des populations hôtes et immigrantes de façon indépendante, ce qui n'est pas souvent le cas dans des zones d'accueil.

Cependant les liens entre les sous-zones doivent être examinés plus profondément. Par exemple, pendant les entretiens les participants autochtones ont aussi parlé de la disponibilité du crédit auprès des grands producteurs et commerçants allogènes et allochtones, cependant la valeur de ces échanges reste à vérifier.

Enfin, en ce qui concerne l'avenir des moyens d'existence des différentes communautés installées dans la même zone géographique, nous ne pouvons que présenter des hypothèses.

La proximité et l'entrecroisement des deux sous zones permet de supposer qu'une certaine influence peut jouer entre les différentes communautés. Ainsi, au fil des générations, les mécanismes que l'on retrouve au niveau des campements en termes de mise en valeur de la terre pourraient se retrouver dans les villages. Il se peut cependant que l'on assiste *a contrario* à un exode rural de la part des jeunes générations autochtones pour qui les emplois en villes peuvent paraître plus attrayants.

Un autre point d'attention est la réduction du potentiel des terres à disposition : le défrichement des forêts classées, et la culture intensive peuvent entraîner une perte de fertilité des parcelles ce qui auraient un fort impact sur les rendements et les bénéfices tirés de la vente du cacao.

Enfin il convient de noter que le fort potentiel agricole de la zone pourrait être mieux exploité via un renforcement des moyens d'existence des populations qui passerait notamment par une diversification accrue des sources de revenus (dans la production agricole mais aussi en dehors de l'agriculture). Ceci permettrait entre autre d'assurer un filet de sécurité en cas de chocs impactant les productions majoritaires.

4. LES CHOCS ET LES MECANISMES D'ADAPTATION

Les chocs

Pendant les entretiens communautaires, les équipes ont parlé des chocs qui affectent la population locale de façon récurrente. Il faut noter que l'année de référence utilisée dans l'enquête se situe avant la crise postélectorale, ainsi la déstabilisation politique et le conflit déclenché par la suite ne comptent pas parmi les chocs possibles dans la zone. Les principaux chocs énumérés par les habitants de la zone sont présentés ci-dessous (sans ordre d'importance).

Tableau 12 : Les principaux chocs rencontrés dans la Zone centrale de cultures de rente

Cultures vivrières	Cultures de rente	Bétail
Irrégularité des pluies - mauvaise répartition.	Irrégularité des pluies - mauvaise répartition.	Maladies de la volaille (notamment entre février et avril).
Appauvrissement des sols.	Attaques des insectes / nuisibles.	Maladies des caprins.
Attaques des insectes / nuisibles et des ravageurs notamment dans les bas-fonds.	Pourriture cacao (liée à un excès de pluie).	
Dégâts provoqués par les animaux sauvages (oiseaux, agoutis, etc.)	Baisse des prix de vente.	

Les principaux chocs subis par les ménages habitant la « Zone centrale de cultures de rente » se font ressentir au niveau des cultures vivrières et cultures de rente, bases de l'économie locale. Bien que ce ne soit pas une zone sujette à des grandes variations de pluviométrie, l'impact du changement climatique crée des anomalies météorologiques qui mettent en péril les cultures, notamment les cultures vivrières, et par conséquent une source de nourriture très importante des ménages. Les attaques des phyto-ravageurs ont également un impact négatif : en effet, elles provoquent des dégâts plus importants que les pertes subies pendant le stockage des récoltes.

Les ménages plus aisés ont la capacité de mettre en place des mécanismes contre certains de ces chocs, notamment l'utilisation des produits phytosanitaires contre les parasites des cultures ou la construction des clôtures autour des champs pour dissuader les animaux sauvages qui cherchent à se nourrir. Les allogènes et les allochtones utilisent beaucoup plus de produits phytosanitaires que leurs voisins autochtones, ce qui augmente leurs rendements actuels mais qui a des effets nocifs sur leur santé et la fertilité de la terre - et ce notamment car les produits utilisés sont souvent non-réglementés (et ainsi moins chers). De plus, ils peuvent effectuer un meilleur suivi proche de leurs

cultures tout au long du cycle agricole car ils sont installés plus proches des terres.

La baisse du prix de vente des cultures de rente (y compris le riz) présente un risque latent très important dans les deux sous-zones. Ce risque a été amorti partiellement par l'introduction des prix fixes pour le café et le cacao par le Ministère de l'Agriculture dès cette campagne 2012/13. Les répercussions d'une baisse des prix de vente auront un effet beaucoup plus endommageant parmi les catégories socio-économiques plus aisées des villages, mais il affecterait tous les producteurs au sein des campements.

Il est aussi important de noter **les changements dans l'utilisation de la terre, désormais occupée en priorité par les cultures de rente**. L'introduction de la culture d'hévéa dans les villages comme dans les campements ainsi que l'expansion des cacaoyers accélère de façon accrue la diminution du nombre des parcelles réservées à la production de nourriture. Les moyens d'existence se basent moins sur l'agriculture de subsistance et plus sur les échanges commerciaux. Cependant le bénéfice économique de l'hévéaculture n'est pas encore ressenti dans la zone car la majorité des plantations sont trop jeunes et ne sont pas encore productives (raison pour laquelle l'hévéa ne figure pas parmi les sources de revenus des ménages).

De plus, l'impact des méthodes de culture intensives, ainsi que le commerce du bois et l'approvisionnement en bois de chauffe des ménages, accélèrent la **déforestation** d'une zone auparavant très riche en ressources naturelles. La population autochtone semble très respectueuse de la terre étant donnée l'importance des périodes de jachère et la délimitation des nombreuses forêts classées dans la zone. Cependant les habitudes des grands producteurs de cacao et de commerçants de bois opérant dans la zone sont contraires aux habitudes des petits producteurs villageois. La libre utilisation des produits phytosanitaires et le déboisement des forêts dans la zone (pour la vente du bois et pour l'établissement de plantations de cacao et de l'hévéa) pourraient mettre en péril les moyens d'existence des ménages de la zone.

Mécanismes d'adaptation

Des données sur deux types de mécanismes d'adaptation sont collectées pendant les enquêtes HEA :

- 1) La réduction des dépenses non-alimentaires, c'est-à-dire les achats en dehors des denrées de base) ;
- 2) L'augmentation des rentrées d'argent via les sources de revenus déjà existantes pendant l'année de référence, ainsi que des nouvelles sources de revenus auxquelles les ménages ont recours spécialement pendant les mauvaises années.

Les mécanismes qui ont un impact négatif sur l'alimentation du ménage (par exemple la réduction des portions) ou sur la continuation de leurs moyens d'existence (la vente des outils agricoles) sont considérés comme nocifs au maintien de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence des ménages et ils sont exclus des analyses HEA, qui ont pour but de signaler les besoins d'interventions avant que les ménages aient recours aux mécanismes d'adaptation destructifs.

Tableau 13 : Mécanismes d'adaptation

Mécanisme	Zone 2	Zone 2b
	Population autochtone	Population allogène/allochtone
1.1 Réduction des achats de nourriture non-essentielle	Réduction des achats de poisson et d'huile, notamment par les ménages plus pauvres. Dans l'ensemble, une telle économie n'est pas habituelle pour les autres groupes socio-économiques.	Réduction de la consommation de pain et du sucre (notamment parmi les ménages du groupe A).
1.2. Réduction des dépenses non-alimentaires	Réduction des dépenses dans la communication, les habits, les ustensiles, le transport et les fêtes (à hauteur de 50% de la valeur dans l'année de référence pour tous les groupes socio-économiques). Réduction des dons en espèce et du nombre de travailleurs agricoles embauchés par campagne - pour les ménages plus aisés.	Réduction des dépenses dans les habits, la communication et les fêtes (entre 25 et 50% des dépenses dans l'année de référence). En outre, réduction des envois d'argent au pays/région d'origine - cependant les transferts sont rarement réduits totalement.
2. 1. Augmentation des revenus	Augmentation de la vente de main-d'œuvre agricole. Les ménages « moyens » participent aussi à ces activités quand ils cherchent des revenus supplémentaires. Augmentation de la vente de bois de chauffe, du placali/attiéké, de volaille, de graines de palme.	Augmentation des jours travaillés localement - dans la mesure que possible. Vente de volaille. Recours au crédit auprès des commerçants ou des parents (notamment pour le groupe A).
2.2. Nouvelles sources de revenus	Vente d'igname sauvage, des petits ruminants.	Vente de fagots de bois, de charbon, fabrication et vente de vin de palme.

5. APPUI AU SUIVI (MONITORING)

Quantification des seuils (méthodologie)

La HEA utilise des seuils pour aider à déterminer les besoins d'intervention sur deux niveaux différents: un **seuil de survie** qui représente les revenus minimum dont un ménage aurait besoin pour assurer la survie à court terme et un **seuil de protection des moyens d'existence**, qui est une quantification du revenu total nécessaire pour maintenir les moyens d'existence locaux à moyen et long terme.

Dans un contexte rural, le **seuil de survie** comprend :

- 1) le revenu total nécessaire pour couvrir 100% des besoins alimentaires minimaux ;
- 2) les coûts associés à la préparation des aliments (par exemple les condiments ou, dans certains cas, l'achat de charbon) ;
- 3) l'eau pour la consommation du ménage (dans le cas où l'accès à l'eau n'est pas gratuit) ;
- 4) le savon pour assurer l'hygiène ;
- 5) l'éclairage.

Ainsi, seuls les articles qui sont nécessaires pour assurer la survie du ménage à court terme sont inclus dans le seuil de survie. En cas de dégradation de la situation des ménages, si ceux-ci passent

en dessous du seuil de survie, cela signifie qu'une intervention d'urgence est nécessaire afin de sauver des vies.

Le **seuil de protection** des moyens d'existence représente la somme d'argent qui doit être dépensée pour maintenir l'accès aux services de base (éducation et santé) et pour maintenir les moyens d'existence du ménage à long terme (par exemple les intrants agricoles ou les coûts de transport pour se déplacer au marché). Le seuil de protection des moyens d'existence comprend aussi les dépenses nécessaires pour maintenir un niveau de vie minimum acceptable localement (par exemple les dépenses sur les habits et l'achat d'une petite quantité d'aliments hors les denrées de base). Un déficit du seuil de protection des moyens d'existence signifie que des interventions visant à protéger les activités locales génératrices de revenus sont nécessaires.

Les informations collectées lors du travail sur le terrain sur le schéma de dépenses des ménages « pauvres » sont utilisées pour définir le seuil de survie de l'ensemble des groupes socio-économiques sous l'hypothèse que les ménages pauvres dépensent le montant minimum pour maintenir un mode de vie acceptable localement. Ainsi, la détermination des seuils pour chaque dépense répond à une question centrale :

« Est-ce que les ménages « pauvres » doivent acheter cet article afin de survivre pendant une mauvaise année? »

Si OUI, la dépense est incluse sous le seuil de survie pour une valeur de 100% du montant dépensé par les ménages « pauvres » pendant l'année de référence - ajustée à la taille moyenne du ménage type pour chaque groupe socio-économique.

Si NON, cette dépense est incluse sous le seuil de protection des moyens d'existence pour une valeur d'entre 0 et 100% du montant dépensé pendant l'année de référence. Si l'on considère que certaines dépenses ne sont pas nécessaires pour assurer les moyens d'existence (par exemple, l'achat du pain ou les dépenses en communication) il est possible de les exclure complètement.

Les dépenses pour les services de base (éducation et santé) sont fixées à hauteur de la valeur moyenne indiquée par chaque groupe socio-économique pour l'année de référence.

Les dépenses dans les biens productifs et autres dépenses liées aux activités économiques des ménages sont incluses dans le seuil de protection des moyens d'existence pour une valeur d'entre 1 et 100% de la valeur pendant l'année de référence. Le montant varie pour chaque groupe socio-économique en fonction de leurs activités économiques, la dimension moyenne de leurs terres, les besoins en main d'œuvre, etc...

La valeur de chaque dépense est déterminée à partir des informations reçues lors des entretiens avec les représentants des groupes socio-économiques. Par exemple, les ménages autochtones « plus aisés » ont indiqué qu'ils réduiraient l'embauche de main-d'œuvre à la moitié lors d'une mauvaise année, ainsi on peut inclure 50% de la dépense en main-d'œuvre pendant l'année de référence sous le seuil de protection des moyens d'existence.

La composition des seuils est à titre indicatif et se base sur la taille moyenne d'un ménage typique pour chaque groupe socio-économique (indiquée en bas du tableau). Pour les objectifs opérationnels, les valeurs attribuées aux ménages pauvres pourraient être considérées comme le seuil pour l'ensemble des ménages dans la zone.

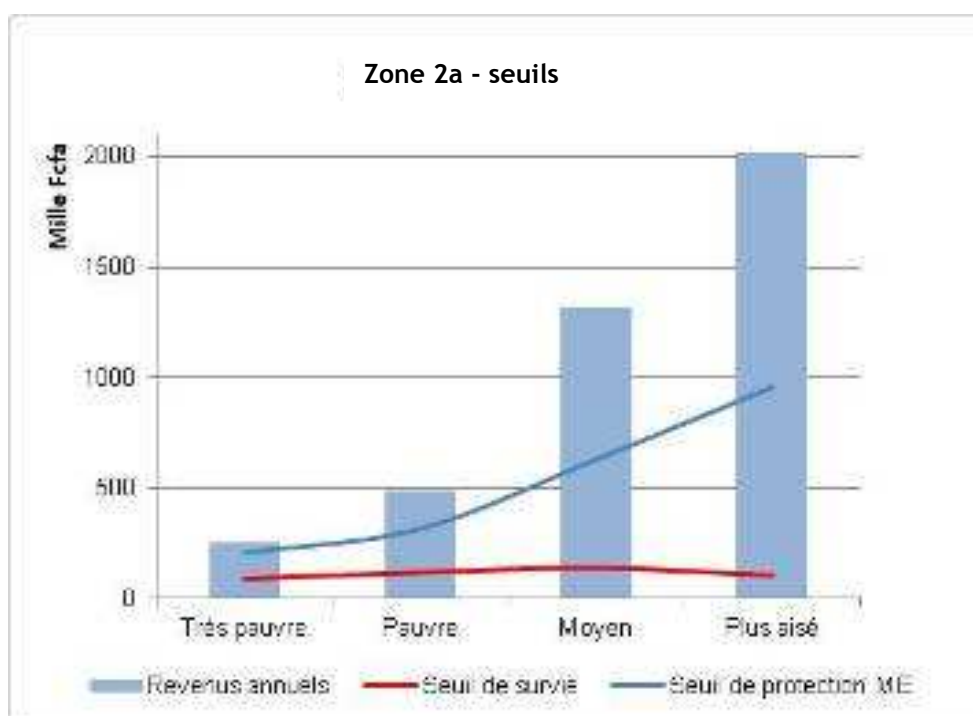
Seuils observés

Dans la sous-zone des villages, on observe que les ménages « très pauvres » couvrent amplement le seuil de survie, mais ils ont des difficultés à franchir le seuil de protection des moyens d'existence. Le seuil de survie baisse légèrement pour les ménages « plus aisés » en raison de leur moindre besoin de s'approvisionner en riz au marché pour combler leurs besoins énergétiques annuels (et donc un budget plus petit pour l'achat de la nourriture de base). Par contre, les investissements dans la mise en valeur des plantations augmentent le niveau des dépenses nécessaires pour assurer le niveau de revenus à long terme (et donc le seuil de protection des moyens d'existence) notamment pour les deux derniers groupes socio-économiques.

Tableau 14 : Quantification des seuils, exprimés en FCFA/an (population autochtone)

Poste de dépenses	Très pauvre	Pauvre	Moyen	Plus aisé
Denrées de base	49000	64750	73500	31500
Condiments	15920	19900	23880	27860
Savon	16000	20000	24000	28000
Petrole/piles	10080	12600	15120	17640
SEUIL DE SURVIE	91000	117250	136500	105000
Autres aliments	54056	67570	81084	94598
Travailleurs agricoles	0	0	51875	174000
Intrants agricoles	0	1200	120000	200000
Outils agricoles	6000	14800	18000	25000
Education	12450	43600	110750	212900
Santé	16000	38000	56000	74000
Habillement + Fêtes	18000	22500	27000	31500
Dons	0	0	15000	22500
Remboursement crédit	10500	13125	15750	18375
SEUIL DE PROTECTION DES MOYENS D'EXISTENCE	208006	318045	631959	957873
*Sur la base d'une taille de ménage de:	8	10	12	14

Graphique 15 : Les revenus annuels pour l'année 2009/10 et les deux seuils

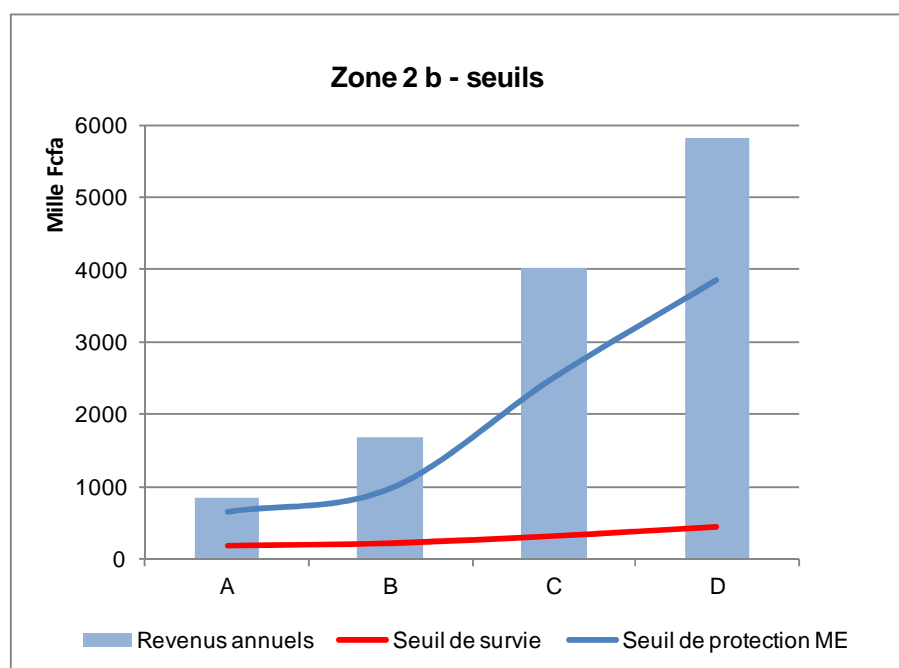


La plus forte dépendance des ménages allogènes et allochtones sur le marché pour l’approvisionnement en nourriture augmente la valeur absolue du seuil de survie pour tous les ménages dans la deuxième sous-zone. Suivant la même logique que dans les villages, le seuil de protection des moyens d’existence est plus élevé pour les ménages des groupes C et D en raison des dépenses nécessaires pour l’entretien des grandes surfaces de rente. En outre, les transferts d’argent au pays/région d’origine sont aussi beaucoup plus importants parmi les ménages des groupes C et D. Ce poste de dépenses a été compris sous le seuil de protection de moyens d’existence à cause de sa nature ; c’est une obligation familiale difficilement réduite - même pendant une mauvaise année.

**Tableau 15 : Quantification des seuils, exprimés en FCFA/an
(Population allogène et allochtone)**

Poste de dépenses	A	B	C	D
Denrées de base	95351	96250	140000	210000
Condiments	39000	52000	71500	91000
Savon	29250	39000	53625	68250
Petrole/piles	27375	36500	50187	63875
SEUIL DE SURVIE	190976	223750	315312	433125
Autres aliments	85688	114250	157094	199938
Travailleurs agricoles	0	0	467500	550000
Intrants agricoles	20000	118000	290000	660000
Autres intrants (dont location de terre)	20000	20000	40000	50000
Outils agricoles	21000	36000	99500	135800
Education	40000	60000	115000	500000
Santé	36000	77500	170000	206000
Habillement	42750	57000	78375	99750
Barrage FRCI	25000	26000	26000	26000
Dons/ versements au pays	27500	250000	750000	1000000
Remboursement crédit	150000	0	0	0
SEUIL DE PROTECTION DES MOYENS D'EXISTENCE	658914	982500	2508781	3860613
*Sur la base d'une taille de ménage de:	6	8	11	14

Graphique 16 : Les revenus annuels pour l’année 2009/10 et les deux seuils



Paramètres de suivi

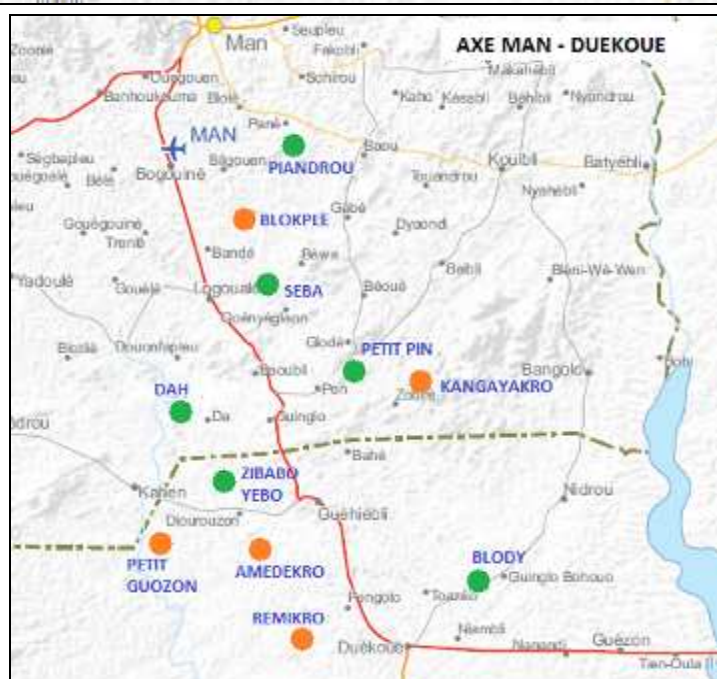
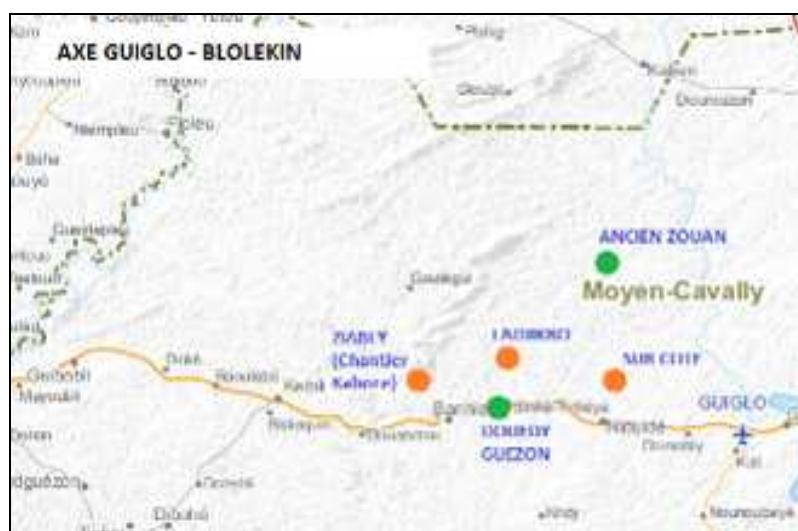
La base de données HEA fournit des informations utiles pour le suivi des moyens d'existence et de la sécurité alimentaire. La base de données identifie un nombre de paramètres de suivi parmi les principales sources de nourriture et les sources de revenus dans chaque zone. Les paramètres de surveillance sont attribués en fonction de la contribution de chaque source à la sécurité alimentaire des ménages. Pour cet exercice le seuil est fixé à 10%, c'est qui veut dire que les paramètres de suivi incluent toutes les sources de nourriture et de revenus qui contribuent à plus de 10% des besoins énergétiques annuels du ménage ou leur équivalent en espèces (la dépense nécessaire pour combler le 10% des besoins énergétiques). Le tableau ci-dessous énumère les paramètres de suivi pour les deux zones de moyens d'existence

Tableau 16 : Paramètres de suivi

Source de revenus/nourriture	Paramètre Zone 2a - autochtones	Paramètre Zone 2b - allogènes/allochtones
Production de riz pluvial et bas-fonds	Récoltes et prix de vente	Récoltes
Production de manioc	Récoltes	
Production de café	Récoltes et prix de vente	
Production de cacao	Récoltes et prix de vente	Récolte et prix de vente
Production de maïs		Récoltes
Production d'igname		Récoltes
Production des produits maraîchers		Récoltes et prix de vente
Vente de main d'œuvre	Disponibilité et taux salarial	Disponibilité et taux salarial
Achat des denrées de base (riz)	Prix au marché	Prix au marché

Annexe 1 : Villages ciblés par zone de moyens d'existence

	« Zone Centrale Cultures de Rente : population autochtone »	« Zone Centrale Cultures de Rente : population allogène et allochtone »
1	Piandrou	Blokpe
2	Petit Pin	Amedekro
3	Dah	Petit Gozon
4	Séba	Kangayaokro
5	Zibabo- Yébo	Remikro
6	Blody	Sur côte
7	Ancien Zouan	Ziably (Chantier Kaboré)
8	Douedy Guezon	Ladjikro



Annexe 2 : Questionnaires HEA

Le formulaire d'entretien numéro 3 est utilisé lors de la première visite à chaque village, pendant les entretiens avec les informateurs clés de la communauté - entre 8 et 12 personnes aillant une très bonne connaissance de la vie économique du village.

Le formulaire 4 est utilisé lors de la deuxième visite au village et sert à faciliter les discussions avec les représentants des groupes socio-économiques. Ce questionnaire permet de trianguler les données sur les sources d'alimentation et de revenus en argent liquide des ménages, ainsi que leurs postes de dépenses, afin d'achever une quantification cohérente de ces trois éléments de base des moyens d'existence des ménages.

Formulaire d'entretien 3 : Représentants des Communautés.

Région :	Zone de moyens d'existence :	Village :	
Enquêteur(s):	Date :	Nombre de participants:	
		Hommes	Femmes

Avant de commencer :

- Présenter l'équipe et expliquer les objectifs de l'évaluation.
- Diviser le formulaire d'entretien en deux ou trois parties parmi les membres de l'équipe. Chacun peut mener une partie de l'entretien avec un groupe différent (minimum 4 personnes par groupe, hommes et femmes).

Avant de partir :

- Prendre les coordonnées du chef du village/son représentant
- Fixer un rendez-vous (à leur discrétion) pour la deuxième phase de l'enquête

DESCRIPTION DU VILLAGE

Les principales activités économiques et systèmes de production	
Cultures vivrières	
Cultures de rente	
Elevage	
Autres activités (chasse, cueillette, petit commerce, vente de charbon, etc.)	
Principaux marchés et niveau d'accès au marché	
Principaux groupes ethniques et les mouvements de population marquants (nouveaux arrivants et départs)	
L'évolution des modes de vie et de l'économie depuis la crise postélectorale	

ANNEE DE REFERENCE ET RISQUES

RISQUES : Noter les trois risques/aléas chroniques principaux qui affectent négativement les activités économiques de la zone. Un risque chronique est un risque qui affecte de manière significative la production agricole ou animale **presque chaque année**.

Risque/aléa	Fréquence	Prévention/gestion des risques ?
1.		
2.		
3.		

CHRONOLOGIE ET CLASSEMENT : Décrire la situation économique dans la zone pendant les 5 dernières années ; ceci inclut le bilan des campagnes agricoles ainsi que d'autres activités économiques importantes dans la zone. Inclure aussi bien les événements positifs que les risques périodiques ou intermittents. *Un risque périodique ou intermittent est un risque qui affecte les récoltes ou la production animale certaines années mais pas toutes, par exemple : la sécheresse, les inondations, les parasites des récoltes ou les maladies épidémiques du bétail.

Classer toutes les saisons **relativement** à chacune d'entre elles:

1. une saison **pauvre** (ex. en raison d'une sécheresse, d'une inondation, d'une attaque de parasites) pour la sécurité alimentaire des ménages
2. une saison **au-dessous de la moyenne** pour la sécurité alimentaire des ménages
3. une saison **moyenne** en termes de sécurité alimentaire des ménages
4. une **bonne** saison ou **au-dessus** de la moyenne pour la sécurité alimentaire des ménages
5. une **excellente** saison pour la sécurité alimentaire des ménages (ex. en raison des rendements, des bonnes pluies, des bons prix, etc.)

Année	Performance (1-5*)	Evénement(s)	Réponse: Comment la population a pu faire face aux problèmes ? Il y a eu de l'aide extérieure ?
2012			
2011			
2010			
2009			
2008			

PRODUCTION VIVRIERE

*Si une variété améliorée représente une récolte principale, indiquer 'améliorée' dans la colonne 'besoin en semences/unité'

Cultures vivrière principales	Unité de terre	Rendement (<i>production/unité</i>) en année de référence	Rendement (<i>production/unité</i>) en année de référence	Besoins en semences / unité de terre
		Avec intrants (engrais / pesticides)	Sans intrants (système traditionnel)	
1.				
2.				
3.				
Cultures de rente principales	Unité de terre	Rendement (<i>Production/unité</i>) en année de référence	Rendement (<i>Production/unité</i>) en année de référence	Besoins en semences / unité de terre
		Avec intrants (engrais / pesticides)	Sans intrants (système traditionnel)	

Cultures de rente principales	Unité de terre	Rendement (<i>Production/unité</i>) en année de référence	Rendement (<i>Production/unité</i>) en année de référence	Besoins en semences / unité de terre
		Avec intrants (engrais / pesticides)	Sans intrants (système traditionnel)	
1.				
2.				
3.				

Quelles cultures sont typiquement cultivées en association ?

Quelle proportion de la population emploie des intrants chimiques (engrais et pesticides)?

Est-ce que la population du village ont perdu leurs récoltes/une partie des récoltes en raison de la crise postélectorale ? Pourquoi ?

Est-ce que le village reçoit normalement d'appui technique agricole ? Si oui, décrire

PRODUCTION ANIMALE (année de référence)

Type d'animal	Nombre de mois entre les naissances	Nombre de naissances par animal (en moyenne)
Chèvres		
Brebis		
Porcs		

CALENDRIER SAISONNIER (année de référence)

Source de nourriture/activité génératrice de revenu													
Les mois de pluie													
Cueillette (spécifier) :													
Cueillette (spécifier) :													
Pêche/Chasse													
Mois de soudure													
Vente du bétail													
Emploi journalier local – agricole													
Emploi journalier local – autre													
Artisanat (fabrication, vente...)													
Dettes/ prêts et remboursement													
Rentrée scolaire													
Transferts													
Paludisme / autres maladies													
Maladies du bétail													
Fêtes													
Légende : Préparation de la terre (PT), Semis (S), Sarclage (SA), Repiquage (RE), Récolte verte (RV), Récolte (R), Maximum (↑), Minimum (↓)													
Autres abréviations													

DESCRIPTION ET REPARTITION DES GROUPES SOCIO-ECONOMIQUES

Groupes socio-économiques:		(A) TRES PAUVRES			(B) PAUVRES			(C) MOYENS			(D) PLUS AISES		
Appellation des groupes économiques (en langue locale)													
Taille des ménages Inclure les personnes en exode temporaire													
Accès a la terre		Possédée	Louée	Métayage	Possédée	Louée	Métayage	Possédée	Louée	Métayage	Possédée	Louée	Métayage
Surface cultivée (en hectares)	Plateau												
	Bas fonds												
	Plantation												
	Surface totale												
Cultures vivrières principales		1. 2. 3.			1. 2. 3.			1. 2. 3.			1. 2. 3.		
Cultures de rente principales		1. 2. 3.			1. 2. 3.			1. 2. 3.			1. 2. 3.		
Engagement des travailleurs agricoles ?		OUI	NON		OUI	NON		OUI	NON		OUI	NON	
Usage des intrants agricoles		OUI	NON		OUI	NON		OUI	NON		OUI	NON	
Autres éléments productifs :													
1.													
2.													
3.													
Cheptel :													
Bovins possédés													

Groupes socio-économiques:	(A) TRES PAUVRES	(B) PAUVRES	(C) MOYENS	(D) PLUS AISES
Caprins possédés				
Ovins possédés				
Porcs possédés				
Volaille possédée				
Système de gardiennage et de prêt du bétail ; quel type de pratiques?				
<u>Les trois sources principales de revenu par ordre d'importance</u> Liste de contrôle des sources de revenu en espèces :	1. 2. 3.	1. 2. 3.	1. 2. 3.	1. 2. 3.
- Travail agricole dans la zone - Travail agricole des migrants - Autre travail (par exemple en ville) - Travail domestique payé	- Emploi salarié/pensions - Transferts - Recueil de bois de chauffe ou de charbon - Recueil et vente de nourriture sauvage	- Vente des récoltes - Vente de bétail - Pharmacopée - Petit business	- Petit commerce (commerce à petite échelle) - Commerce (grande échelle) - Transport (ex. marchandises par ânes /chameau) - Artisanat	
Exode? (période, durée et lieu)				
% des ménages dans chaque groupe socio-économique (exercice des tas proportionnels)				

Formulaire d'entretien 4: Entretien groupe socio-économique

Sous préfecture:	Zone de moyens d'existence:	Village :	
Groupe économique	Année de référence:	Type d'année:	
Enquêteur(s):	Date	Nombre de participants:	
		Hommes	Femmes

Avant de commencer :

- **Présentez vous** et présentez les **objectifs** de l'enquête. Rappelez le groupe qu'il n'ya pas des distributions/interventions directement liées à ce travail. Leur village a été choisi parce qu'il est **représentatif** de la zone
- Expliquez au groupe que pour la durée de l'entretien ils sont **représentants du groupe socio-économique**
- Expliquez l'**année de référence** et que vous allez utiliser une calculatrice afin de calculer des quantités annuelles
- Expliquez la notion du « **ménage typique** »

Composition et taille du ménage

Nombre de personnes dans le ménage vivant et mangeant quotidiennement au foyer (inclure les personnes supplémentaires en charge + les personnes en exode <i>temporaire</i> – moins de 6 mois)		Nb ayant l'âge d'aller à l'école	
		Nb d'enfants à l'école	

Accès à la terre

	En propriété (ha)	Louée (ha) +/-	Autre (métayage) (ha)	Total cultivé
Plateau				
Bas fond				
Plantation (ex. café, cacao)				
SUPERFICIE TOTALE CULTIVEE				

Autres éléments productifs

Bien	Nombre
1.	
2.	
3.	

PRODUCTION AGRICOLE

Récoltes (vivrières, cultures de rente, légumineuses)	Unité de mesure et poids (kg)	Quantité produite (a)	Quantité vendue / échangée (b)	Mois vendu?	Prix de vente par unité	Revenus en espèces	Autre usage ⁹ (c)	Balance (kg) consommée (a) - (b) - (c) =	% des besoins annuels du ménage en Kcal
Vente fruits et légumes	Estimation des revenus mensuels x nombre des mois :								
RECETTES TOTALES							% SOUS-TOTAL		

⁹ 'Autre usage' pour les récoltes incluent : semences, rémunération en nature de la main d'œuvre, remboursement en nature des prêts, cadeaux (aux autres ménages), stocks.

PRODUCTION ANIMALE

Type d'animal:					Volaille
Nb. possédé au début de l'année					
(Nb. de femelles reproductives)					
Nb. de petits nés pendant l'année	+				
Nb. vendu pendant l'année	-				
Nb. sorti (don, prêt) p. l'année	-				
Nb. égorgé	-				
Nb. mort pendant l'année	-				
Nb. acheté pendant l'année	+				
Nb. à la fin de l'année	=				
Nb. tenu en emprunt					

Vente des animaux (du propre troupeau)	Vendu ou échangé	Vendu en quel mois?	Prix par unité vendue	Revenus en espèces
Caprin				
Ovin				
Porc				
Volaille				
Œufs				
Autre :				
Autre :				
RECETTES TOTALES				

ACHATS ET ECHANGE DES ALIMENTS POUR LA CONSOMMATION (non destinés à la vente)

Produit	Unité de mesure et poids (kg)	Quantité achetée	Nombre de fois PAR MOIS (mois=4,3 semaines)	Pendant combien de mois?	Quand (quel mois?)	Total des kilos achetés	% des besoins annuels du ménage (kcal)	Prix par unité	Coût Total
Riz									
Mais									
Plantains									
Manioc frais									
Farine									
Pain									
Huile									
Poisson frais									
Poisson fumé									
Sucre									
« Sauce »									
DEPENSES TOTALES								SOUS-TOTAL %	

PAIEMENTS EN NATURE (ECHANGE CONTRE LE TRAVAIL) NB. Ceci n'est pas du VCT

Activité et denrée reçue	Unité de travail (ex. jour, hectare)	Nombre de personnes exerçant cette activité (dans le ménage)	Fréquence (combien de jours par mois)	Durée (nbr. de mois)	Quand (quel mois?)	Paiement par unité de travail	Total des kilos reçus par année	Autres usages	Balance restante à la consommation (kg)	% des besoins alimentaires annuels du ménage
									% SOUS-TOTAL	

AIDE ALIMENTAIRE/VIVRES CONTRE TRAVAIL/SOUTIEN CANTINE SCOLAIRE

Description	Quantité/ nombre d'enfants	Fréquence (par mois)	Durée (nbr. de mois)	Quand (quel mois?)	Total reçu (kg)	Quantité vendue	Prix par unité vendue	Revenu de la vente	Autre usage (ex cadeaux, échanges)	Balance restante à la consomm. (kg)	% des besoins annuels du ménage (kcal)
Aide alimentaire											
Cantine scolaire											
VCT											
Autres											
								RECETTES TOTALES		% SOUS-TOTAL	

PRODUITS DE CUEILLETTE, CHASSE ET PECHE

Description	Quantité (unité de mesure et poids- kg)	Fréquence (par semaine ou mois)	Durée (semaines ou mois)	Quel mois ?	Total recueilli (kg)	Quantité vendue	Prix par unité vendue	Revenu en espèces	Autres usage (cadeaux, échange)	Balance de consom (kg)	% des besoins annuels du ménage (kcal)
RECETTES TOTALES									% SOUS-TOTAL		

AUTRES SOURCES DE NOURRITURE (ex. stocks restants de l'année précédente, nourriture envoyée/ apportée de l'exode, dons, etc.)

<i>Produit</i>	Quantité (kg)	Autres usages	Balance restante à la consommation (kg)	% des besoins annuels du ménage (kcal)
Nourriture envoyée / apportée de l'exode				
Stock restant de l'année précédente				
Dons				
% SOUS-TOTAL				

SOURCES DE REVENUS

TRAVAIL OCCASIONNEL/ EMPLOI / ENVOI D'ARGENT DE L'EXODE

Activité / source de revenus ¹⁰	Unité de travail (ex. jour, parcelle)	A : Nb.de personnes	B : Fréquence (par semaine)	C : Durée (nb. de mois)	QUAND (quels mois?)	Jours de travail par an A x B x C x 4.3	D: Paiement par unité/ tâche	Reçoit déjeuner? OUI/NON	% des besoins annuels du ménage (kcal)*	Total des revenus en argent par an (jours du travail par an x D)
Emploi hors zone										
Envoi d'argent de l'exode										
REVENUS TOTAL et % SOUS-TOTAL										

*CHAQUE REPAS +/- 800 kcals. CALCUL: NOMBRE DE PERSONNES X JOURS DU TRAVAIL PAR AN X 800 KCAL DIVISE PAR BESOINS ANNUELS DU MENAGE.

¹⁰Emploi / envoi d'argent liste de contrôle: travaux agricoles (nettoyage des champs, préparation du sol, semis, sarclage, récolte), construction, fabrication de briques, travail occasionnel (ex. menuisier).
Emploi salarié, employé de maison, gardiennage de troupeau, retraite, versements de l'exode).

AUTO-EMPLOI / PETITE ENTREPRISE / COMMERCE

Activité /source de revenus	Unité de mesure (ex. fagot, journée)	A : Nombre de personnes pratiquant cette activité	B : Fréquence ou quantité (unités vendues) par semaine	C : Durée (nbr. mois)	Total fois par an A x B x C x 4.3	Période (quels mois?)	Prix ou <u>bénéfice</u> par unité vendue ou par jour travaillé	Total en espèces par an
REVENUS TOTAL								

AUTRES SOURCES DE REVENUS

Activité / source de revenus	Quantité	Fréquence (par semaine/mois)	Durée (nombre de semaine/mois)	Période (quel mois?)	Revenu total par an
Prêt/crédit					
REVENUS TOTAL					

SOMMAIRE DE L'ANNEE DE REFERENCE : LES SOURCE DE NOURRITURE ET LES REVENUS EN ESPECES

HEA Zone centrale cultures de rente : population autochtone et population allogène/allochtone
District des Montagnes - Côte d'Ivoire© ACF-France - Janvier 2013

SOURCES DE NOURRITURE (% des besoins kcal)

	Production agricole	Achat et échange	Echange contre travail	Aide	Cueillette etc.	Dons et prêts	Repas reçus au travail	TOTAL *
Calcul (%)								

* LE TOTAL DOIT ETRE ~100%

SOURCES DES REVENUS EN ESPECES (FCFA)

	Vente de la production agricole	Vente de la production animale	Travail, emploi et envoi d'argent de l'exode	Auto emploi, Petite entreprise, commerce	Autres sources de revenu	TOTAL **
Calcul (cash)						=

** Comparer avec les dépenses

DÉPENSES ANNUELLES MOYENNES TYPIQUES

	Quantité achetée [a]	Fréquence d'achat [b]	Prix par unité [c]	Total = [a] x [b] x [c]
Principaux articles vivriers	<i>DEPENSES DE LA PAGE 4</i>			=
Sel / piment / condiments				
Savon (lessive et du corps)				
Pétrole / paraffine / piles				
Meulage de grains				
Eau pour humains				
Bois de chauffe/charbon				
Ustensiles/marmites				
Produits vétérinaires				
Eau pour bétail				
Investissement en bétail				
Emploi des travailleurs agricoles				
Emploi des travailleurs (autres)				
Semences				
Engrais/pesticides				
Autre intrants (dont location de terre)				
Outils / puisettes etc.				
Education (frais de scolarité, uniforme)				
Médecine traditionnelle				
Médecine moderne				
Habits				
Taxes / impôts				
Fêtes (Noël, etc.)				
Engagements auprès de la communauté				
Dons				
Crédit/prêt remboursé / payé				
Transport				
Communication				
(**Vérifier la cohérence avec le revenu total) TOTAL DEPENSES				

Dépenses pouvant être réduites pendant une « mauvaise année » ? Dans quelle mesure (quantifier)?

Dépense	% de réduction en mauvaise année

LA SITUATION DANS UNE MAUVAISE ANNEE: Comment la situation pendant une mauvaise année se compare-t-elle avec l'année de référence ? Considérer les différences dans chaque source de nourriture et de revenus à partir de l'année de référence et quantifier ces différences.

SOURCE DE NOURRITURE OU DE REVENUS	QUANTITE POUR L'ANNEE DE REFERENCE	QUANTITE PENDANT UNE MAUVAISE ANNEE
Exemple: ventes de bois de chauffe	<i>e.x. 1 fagot par semaine</i>	<i>e.x.2 fagots par semaine</i>
Vente de bois		
Vente de charbon		
Vente de produits de cueillette		
Travail agricole (nb de jours)		
Migration pour le travail (nb de jours)		
Paiement en nourriture (nb de jours)		
Petit commerce (nb de jours)		
Vente de volaille		
Vente de petits ruminants		
Transferts reçus		
Cadeaux/dons en nourriture reçus		
Cadeaux/dons en cash reçus		
Nouvelles activités		